

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Christian RAYOT, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

**Avaient donné pouvoir** : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	47

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2026-04-05A Budget Général – Compte administratif 2025**

*Rapporteur : Thierry MARCJAN*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;*

*Vu la délibération 2025-03-02 D du 10 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 ;*

**Les grandes lignes du CA 2025**

**En Fonctionnement : 14 489 154.14 € en dépenses et 15 232 783.51 € en recettes (hors report 2024) 16 895 355.77 € avec report**

**Les principaux postes de dépenses sont notamment :**

Chap.011 Charges à caractère général	1 114 336.63
Chap.012 Charges de personnel	4 530 923.38
Chap.014 Atténuation de produits	3 980 125.00
Chap.042 Dotations aux amortissements	994 958.06
Chap.65 Autres charges gestion courante	3 579 292.96
<b>Les dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 489 154.14</b>

**Les principaux postes de recettes sont notamment :**

Chap.002 Résultat d'exploitation reporté (2024)	1 662 572.26
Chap.73 Impôts et taxes	3 893 778.00
Chap. 731 Fiscalité locale	4 438 519.78
Chap.74 Dotations, subventions	2 909 347.38
Chap.75 Autres produits de gestion courante	165 813.78
Chap. 77 Produits spécifiques	210 000.00
<b>Total des recettes de fonctionnement (avec report 2024)</b>	<b>16 895 355.77</b>

**Soit un excédent cumulé 2 406 201.63 €**

**Dont un excédent de fonctionnement 2024 de 1 662 572.26 €**

**En investissement : 4 834 220.85 € en dépenses et 3 256 097.29 € en recettes (hors report 2024) 3 526 561.44 € avec report**

**En dépenses**

Notamment :

Chap. 21 immobilisations corporelles	430 411.30
Chap. 204 subv. d'équipements versées (fonds de concours,...)	625 452.40
Chap 23 immobilisations en cours	1 303 581.50
Chap.16 emprunts	680 417.02
Chap. 27 autres immo financières	700 000.00
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)</b>	<b>793 517.55</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>4 834 220.85</b>

**En recettes**

Notamment :

Chap.13 Subventions d'investissement	245 618.12
Chap. 040 Amortissement	994 958.06
Chap. 001 Solde de la section d'investissement reporté 2024	270 464.15
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)</b>	<b>1 156 424.81</b>
<b>Total des recettes d'investissement (avec report 2024)</b>	<b>3 526 561.44</b>

**Soit un déficit d'investissement de - 1 307 659.41€**  
**Dont un excédent 2024 de 270 464.15€**

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2025 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,  
Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025,

**Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le compte administratif pour l'exercice 2025**

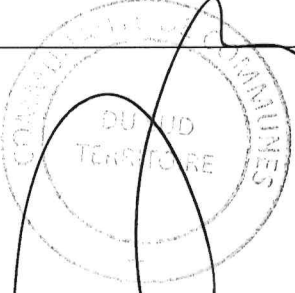
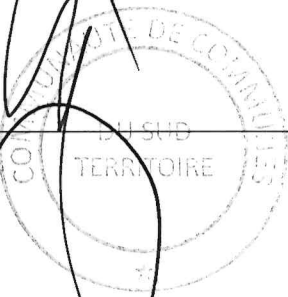
*Annexe : Vue d'ensemble CA*

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **MARDI 13 MAI 2026**

Le Président,  
Christian RAYOT

Le Président,  
Christian RAYOT





**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	19 323 374,99	18 488 880,80	1 933 036,41 A1	1 098 542,22
Investissement	4 834 220,85	3 256 097,29 (2)	270 464,15 A2	-1 307 659,41
Dont 1068		595 737,51		
Fonctionnement	14 489 154,14	15 232 783,51 (3)	1 662 572,26 A3	2 406 201,63

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses			Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	793 517,55	III + IV	1 156 424,81 B1	362 907,26
Investissement	I	793 517,55	III	1 156 424,81 B2	362 907,26
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
<b>TOTAL</b>	A1 + B1 1 461 449,48
Investissement	A2 + B2 -944 752,15
Fonctionnement	A3 + B3 2 406 201,63

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



**II – PRESENTATION GENERALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 14 489 154,14	G 15 232 783,51
	Section d'investissement	B 4 834 220,85	H 3 256 097,29

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 1 662 572,26 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 270 464,15 (si excédent)

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	19 323 374,99	= G + H + I + J	20 421 917,21
--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 793 517,55	L 1 156 424,81	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	793 517,55	= K + L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	14 489 154,14	= G + I + K	16 895 355,77
	Section d'investissement	= B + D + F	5 627 738,40	= H + J + L	4 682 986,25
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	20 116 892,54	= G + H + I + J + K + L	21 578 342,02

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

## **NOTE DE PRESENTATION CA 2025 (page 4 à 29** **BP 2026 (page 30 à page 76) DE LA CCST (budget principal** **et ses budgets annexes)**

### **Etat de la dette du budget général**

L'endettement au 1er janvier 2025 était de 11 061 112.19 €.

L'encours remboursé sur 2025 représentait 962 863.22 € soit 679 437.02 € en capital et 283 426.20 € en intérêts.

Le capital restant à rembourser en 2026 est de 11 611 675.17 €.

### **Etat de la dette du Budget annexe eau**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 4 852 475.52 €

### **Etat de la dette du Budget annexe assainissement**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 9 222 456.08 €

### **Etat de la dette du Budget annexe ordures ménagères**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 1 076 058.38 €

### **Etat de la dette du budget annexe GEMAPI**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 289 127.31 €

### **Etat de la dette du Budget annexe zac des Chauffours**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 260 128.80 €

### **Etat de la dette du Budget annexe zac des Grands Sillons**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 261 479.30 €

### **Etat de la dette du Budget annexe bâtiment relais des Chauffours**

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 505 000.00 €

### **Etat de la dette du Budget annexe Pôle touristique Brebotte**

Capital restant dû au 1er janvier 2026 : 1 004 685.75 €

### **Etat de la dette du Budget annexe Centre commercial Allaine**

Capital restant dû au 1er janvier 2026 : 1 441 419.78 €

**Etat de la dette du Budget annexe Pôle médico-tertiaire**

Capital restant dû au 1er janvier 2026 : 298 679.31 €

**Etat de la dette du Budget annexe Centre aquatique**

Capital restant dû au 1er janvier 2026 : 1 339 839.30 €

**Etat de la dette du Budget annexe Verchat**

Capital restant dû au 1er janvier 2026 : 76 440.00 €

**Soit pour le Budget principal seul : un encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 11 611 675.17 €  
(Soit 487 €/habitant)****Et pour l'ensemble des budgets (principal et annexes) : un encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :  
32 239 464.70 € (soit 1 352.16 €/habitant)****Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette du budget principal (CA 2025)**

Dépenses réelles de fonctionnement	13 494 196.08 €
Recettes réelles de fonctionnement (hors (002))	15 098 553.26 €
Recettes réelles de fonctionnement (en tenant compte du résultat cumulé N-1 (002))	16 761 125.52 €
CAF brute (hors (002))	1 604 357.18 €
CAF brute (en tenant compte du (002))	3 266 929.44 €
Annuité d'emprunt en capital	679 437.02 €
CAF nette (hors (002))	924 920.16 €
CAF nette (en tenant compte du (002))	2 587 492.42€



## Etat sur la mutualisation

Les mutualisations déjà réalisées :

Plusieurs services ont été mis à disposition des communes sans prise de compétence :

- **La police intercommunale créée en 2011**

24 communes sont aujourd'hui adhérentes au service (Beaucourt, Boron, Brebotte, Bretagne, Chavanatte, Chavannes les Grands, Courtelevant, Courcelles, Delle, Faverois, Fêche-l'Eglise, Florimont, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Joncherey, Lebetain, Lepuix-Neuf, Réchésy, Recouvrance, Saint-Dizier l'Evêque, Suarce, Thiancourt, Vellescot).

Le service compte 10 agents.

- **Le service d'instruction du droit des sols créé en 2015**

Le service est chargé de l'instruction de l'ensemble des certificats et autorisations d'urbanisme (CUa et b, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager) sur les 24 communes adhérentes (Beaucourt, Boron, Brebotte, Chavanatte, Chavannes-les-Grands, Courcelles, Courtelevant, Croix, Delle, Faverois, Fêche-l'Eglise, Florimont, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Joncherey, Lebetain, Lepuix-Neuf, Montbouton, Réchésy, Recouvrance, Saint-Dizier l'Evêque, Suarce, Vellescot).

Le service compte 1,5 agent.

- **Le conseil juridique**

Depuis le 1er janvier 2016, la CCST adhère au service de SVP.

La CCST a souhaité faire bénéficier ses communes membres de ce service dans le cadre d'une mutualisation d'un accompagnement juridique.

Ainsi, pour toute question, les communes s'adressent par écrit (courrier ou mail) à la CCST qui se charge de consulter les services de SVP pour ensuite transmettre les réponses juridiques aux problématiques soulevées.

- **La fourrière automobile**

A l'issue d'une période d'organisation et de mise en place de ce nouveau service au sein de la Communauté de communes au courant de l'année 2018, la fourrière automobile devient opérationnelle à compter du 1er janvier 2019.

24 communes adhérentes bénéficient désormais d'un service supplémentaire, leur permettant de retirer du domaine public des véhicules abandonnés par leur propriétaire et pouvant générer un risque à la sécurité publique.

- **Le centre aquatique**

Pour la gratuité pour les scolaires d'un montant total de 140 000 € de recettes minorées, pris en charge par la CCST en lieu et place des communes membres de la Communauté de communes du Sud Territoire.



# Les grandes lignes des CA 2025

## BUDGET GENERAL- CA 2025

En Fonctionnement : 14 489 154.14 € en dépenses et 15 232 783.51 € en recettes (hors report 2024) 16 895 355.77 € avec report

**Les principaux postes de dépenses sont notamment :**

Chap.011 Charges à caractère général	1 114 336.63
Chap.012 Charges de personnel	4 530 923.38
Chap.014 Atténuation de produits	3 980 125.00
Chap.042 Dotations aux amortissements	994 958.06
Chap.65 Autres charges gestion courante	3 579 292.96
<b>Les dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 489 154.14</b>

**Les principaux postes de recettes sont notamment :**

Chap.002 Résultat d'exploitation reporté (2024)	1 662 572.26
Chap.73 Impôts et taxes	3 893 778.00
Chap. 731 Fiscalité locale	4 438 519.78
Chap.74 Dotations, subventions	2 909 347.38
Chap.75 Autres produits de gestion courante	165 813.78
Chap. 77 Produits spécifiques	210 000.00
<b>Total des recettes de fonctionnement (avec report 2024)</b>	<b>16 895 355.77</b>

**Soit un excédent cumulé 2 406 201.63 €**

**Dont un excédent de fonctionnement 2024 de 1 662 572.26 €**

En investissement : 4 834 220.85 € en dépenses et 3 256 097.29 € en recettes (hors report 2024) 3 526 561.44 € avec report

**En dépenses**

Notamment :

Chap. 21 immobilisations corporelles	430 411.30
Chap. 204 subv. d'équipements versées (fonds de concours,...)	625 452.40
Chap 23 immobilisations en cours	1 303 581.50
Chap.16 emprunts	680 417.02
Chap. 27 autres immo financières	700 000.00
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)</b>	<b>793 517.55</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>4 834 220.85</b>

**En recettes**

Notamment :

Chap.13 Subventions d'investissement	245 618.12
Chap. 040 Amortissement	994 958.06
Chap. 001 Solde de la section d'investissement reporté 2024	270 464.15
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)</b>	<b>1 156 424.81</b>
<b>Total des recettes d'investissement (avec report 2024)</b>	<b>3 526 561.44</b>

**Soit un déficit d'investissement de - 1 307 659.41€**  
**Dont un excédent 2024 de 270 464.15€**

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF- CA 2025

**En fonctionnement** le service a maintenu l'exploitation des réseaux d'assainissement (curage, inspections télévisées, enquêtes de branchements, travaux de réparation...) et l'exploitation des sept stations d'épuration malgré un effectif réduit depuis plusieurs années.

**En investissement**, plusieurs opérations de travaux et études ont été réceptionnées ou engagées. Pour rappel ces travaux ont été engagés suite à ces arrêtés préfectoraux de mise en demeure ou des non-conformités réglementaires. Il s'agit :

✓ **Travaux réceptionnés :**

- travaux de mise en séparatif des réseaux de Faverois tranche 1 :

Les travaux ont débuté le 1er octobre 2024 et ont consisté en la création d'un réseau d'eaux usées strictes sur 740 ml et 32 branchements sur la RD 26 et la RD 463. Le montant de travaux s'élève à 548 540 € HT. Les travaux ont été réceptionnés à la date du 19/06/2025. Ces travaux ont été mutualisés avec le service eau potable. Il est prévu d'engager la tranche définitive des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement, et de remplacer le poste de relèvement de la station d'épuration au cours de l'exercice 2025.

- Travaux de mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de Faverois

Ces travaux ont consisté en la démolition de l'ancienne station, au remplacement du poste de relèvement des eaux usées et des installations électriques, au remplacement de la clôture et du portail d'accès. Le montant de travaux s'élève à environ 110 000 € HT

- Travaux de mise en séparatif de la rue Rusconi (RD19) et de la rue de la 1ère Armée à Grandvillars :

Les travaux de mise en séparatif des réseaux ont débuté en novembre 2024 et ont fait l'objet d'une réception le 19/12/2025. Le montant des travaux est d'environ 350 000 € HT. Ils ont été réalisés conjointement avec le service eau potable, qui a procédé au renouvellement des anciennes conduites.

- Travaux de mise en séparatif des réseaux rue du 11<sup>ème</sup> Dragon à Joncherey

Les travaux ont été réalisés conjointement avec la Ville de Joncherey. Ils ont été réceptionnés le 28/11/2025 pour un montant d'environ 170 000 € HT.

✓ **Travaux engagés et à réceptionner :**

- Travaux de mise en séparatif des réseaux sur l'ancien site Charpiot à Delle

Il s'est avéré nécessaire de mettre en séparatif les évacuations des maisons situées rue Charles De Gaulle et de mettre hors service l'ancien réseau unitaire par la création d'un réseau pluvial strict. Le coût des travaux est d'environ 70 000 € HT. Les travaux ont débuté mi-décembre 2025, ils seront réceptionnés en février 2026.

✓ **Etudes engagées :**

Initialement inscrit au budget 2024, le service a été contraint de décaler la réalisation de son schéma directeur d'assainissement sur l'exercice 2025. Le marché a été notifié fin octobre 2025 pour un montant de 230 000 €. La durée d'étude est d'environ 18 mois.

<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général, dont</b>	<b>774 507,78 €</b>
604	Contrat gestion des boues	58 277,20 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	238 083,37 €
6062	Produits de traitement	106 362,03 €
61521	Entretien et réparation de biens immobiliers	46 779,06 €
61523	Entretien et réparation de réseaux	88 354 €
6156	Maintenance	18 286,28 €
617	Etudes et analyses	37 455,05 €
<b>Chap. 012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>477 909,77 €</b>
<b>Chap. 014</b>	<b>Reversement redevance modernisation des réseaux de collecte</b>	<b>59 269 €</b>
<b>Chap. 022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0 €</b>
<b>Chap. 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0 €</b>
<b>Chap. 042</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>799 265,99 €</b>
<b>Chap. 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1109,26 €</b>
<b>Chap. 66</b>	<b>Remboursement des intérêts d'emprunts</b>	<b>328 881,89 €</b>
<b>Chap. 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>46 976,37 €</b>
<b>Chap. 68</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 487 920,06 €</b>
<b>En recettes</b>		
<b>Chap. 042</b>	<b>Amortissements de subventions</b>	<b>267 813,53 €</b>
<b>Chap. 70</b>	<b>Ventes de produits, dont</b>	<b>2 259 382,17 €</b>
	Redevance assainissement	2 013 807,66 €
704 + 7068	Travaux (branchements neufs) et redevance de Participation au financement de l'AC)	217 124,51 €
<b>Chap. 74</b>	<b>Subventions d'exploitation (SEBA, EUROCAST...)</b>	<b>91 812,88 €</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits</b>	<b>1 755 €</b>

Chap. 77	Produits exceptionnels	201,70 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 620 965,28 €</b>

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 040	Amortissements de subventions	267 813,53 €
Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	337 898,30 €
Chap. 20	Frais d'études	3 890,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles (travaux)	830 724,60 €
Chap. 23	Immobilisations (avances)	357 798,28 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 798 124,71 €</b>
En recettes		
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
Chap. 040	Dotations aux amortissements	799 265,99 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR)	868 203,79 €
Chap. 16	Emprunts	0 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 667 469,78 €</b>

#### CA 2025

	CA 2025	Résultats 2024 reportés	résultats tous exercices confondus
Fonctionnement	133 045,22 €	232 257,89 €	365 303,11 €
Investissement	-130 654,93 €	2 140 868,31 €	2 010 213,38 €
<b>Total année</b>	<b>2 390,29 €</b>	<b>2 373 126,20 €</b>	<b>2 375 516,49 €</b>

Avec la projection du CA 2025 et les résultats des années précédentes reportés, les deux sections budgétaires sont excédentaires :

- section de fonctionnement : 365 303,11 € HT
- section d'investissement : 2 010 213,38 € HT

Les dépenses de fonctionnement 2025 sont inférieures aux dépenses inscrites au budget d'environ 130 000 € HT. Les recettes ont été supérieures aux prévisions de 2025 (+ 90 000 € HT) du fait notamment d'une augmentation des consommations d'eau potable, et des nouveaux raccordements au réseau d'assainissement (recettes liées à la facturation des nouveaux branchements de Froidefontaine réalisés dans le cadre des travaux d'investissement de 2022-2023).

## BUDGET ANNEXE SPANC – CA 2025

**En fonctionnement, 33 573,11 € en dépenses et 19 933,81 € en recettes.**

Les principaux postes de dépenses sont :

<u>Chap. 011</u> : charges à caractère général	28 077,96 €
<u>Chap. 012</u> : charges de personnel	5 081,68 €
<u>Chap. 65</u> : autres charges de rattachement	0 €

Les principaux postes de recettes sont :

<u>Chap. 70</u> : Prestations de services (diagnostics, contrôles, refacturation vidanges)	19 933,81 €
<u>Chap. 77</u> : versement aides Agence RMC (pour réhabilitation SPANC)	0 €

**Le budget de fonctionnement est déficitaire de 13 639,30 €**

### Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024

	CA 2025	Résultats 2024 reportés	résultats tous exercices confondus
<b>Fonctionnement</b>	-13 639,30 €	51 536,77 €	37 897,47 €

## BUDGET ANNEXE GEMAPI – CA 2025

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'une alternante en master 2.

L'année 2025 n'a pas fait l'objet de travaux en rivière si ce n'est quelques entretiens ponctuels de berges et d'embâcles.

L'année 2025 a été marquée par le lancement de plusieurs études, notamment :

- l'étude de danger et l'élaboration du dossier réglementaire pour la régularisation de la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90) en système d'endiguement
- l'étude de restauration hydromorphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars
- l'élaboration du diagnostic des affluents de l'Allaine et la Bourbeuse a été réalisé en 2024 et permettra d'aboutir en 2026 sur un programme pluriannuel de gestion et d'entretien des cours d'eau

Le projet de restauration hydromorphologique de la Bourbeuse en lien avec SNCF Réseau et GBCA n'a pas progressé. Il est toujours au stade d'avant-projet et de négociations foncières à la fin d'année 2025.

Section de fonctionnement		
Dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	24 204,58 €
60	Achat & variation de stocks	1 128,56 €
61	Entretien et réparations	9 040,16 €
62	Autres services extérieurs	14 035,86 €
Chap. 012	Charges de personnel & frais assimilés	132 189,70 €
Chap. 014	Impôts & taxes	6 247,00 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	12 820,07 €
Chap. 66	Charges financières	3 343,09 €
Chap. 042	Amortissement	51 138,42 €
<b>Total des dépenses en fonctionnement</b>		<b>229 942,86 €</b>
Recettes		
Chap. 731	Impôts & taxes (GEMAPI)	269 868,00 €
Chap. 74	Dotations subventions & participations	13 512,00 €
Chap. 42	Opérations ordre transfert entre sections	18 752,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>302 132,00 €</b>

➔ Le budget de fonctionnement est en excédent de 72 189,14 €.

Section d'investissement		
Dépenses		
Chap. 13	Subventions	107 689,20 €

Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	13 568,52 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	30 328,80 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chap. 040	Opérations ordre transfert entre sections	18 752,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	4 627,20 €
Chap. 458101	Dotation d'investissement versée	107 689,20 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>282 654,92 €</b>
<b>Recettes</b>		
Chap. 10	Dotations et fonds divers	0,00 €
Chap. 13	Subvention d'investissement	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	107 689,20 €
Chap. 040	Amortissements	51 138,42 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	4 627,20 €
Chap. 458201	Dotation d'investissement reçue	107 689,20 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>271 144,02 €</b>

→ Le budget d'investissement est déficitaire de 11 510,90 €.

#### Grandes lignes du CA 2025 (avec les RAR)

##### A la section de fonctionnement :

- Dépenses : 229 942,86 €
- Recettes : 302 132,00 €

→ Le budget de fonctionnement est en excédent de 72 189,14 €.

##### A la section d'investissement :

- Dépenses : 282 654,92 €
  - RAR : 271 144,02€
- Total des dépenses d'investissement : - 11 510,90 €

- Recettes : 229 276,82 €
  - RAR : 92 133,00 €
- Total des recettes d'investissement : - 137 143,82 €

#### Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024 (hors RAR)

	Résultats 2025	Résultats 2024 reportés	Tous exercices confondus
Fonctionnement	72 189,14 €	534 501,11 €	606 690,25 €
Investissement	- 11 510,90 €	104 588,07 €	93 077,17 €
<b>Total année</b>	<b>60 678,24 €</b>	<b>639 089,18 €</b>	<b>699 767,42 €</b>

## BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES – CA 2025

**En fonctionnement** : 3 488 668.86 € en dépenses et 3 377 137.08 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	2 166 357.56 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	1 096 871.11 €
CHAPITRE 042-Amortissements	203 507.12 €
CHAPITRE 65-Autres charges de gestions...	405.84 €
CHAPITRE 66-Charges financières	14 810.32 €
CHAPITRE 67-Charges exceptionnelles	6 716.91 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 002 Excédent de fonctionnement 2024	191 392.84 €
Chap.042 Opération d'ordre et de transfert	9 760.87 €
Chap. 70 Ventes de produits...	2 769 792.97 €
Chap.74 Subvention d'exploitation	586 125.98 €
Chap.75 Autre produits de gestion courante	7 837.29 €
Chap. 76 Produits financiers	0.00 €
Chap.77 Produits exceptionnels	3 619.97 €

Soit un résultat de -111 531.78 €

Soit un excédent cumulé de 79 861.06 €

Dont un excédent de fonctionnement 2024 de 191 392.84 €

**En investissement** : 258 462,71 € en dépenses et 892 968,21 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 10-Dotations fonds divers et réserves	0.00 €
Chap. 16-Emprunts	97 251.00 €
Chap. 20-Immobilisations incorporelles	0.00 €
Chap. 23 –Immobilisations en cours	0.00 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	151 450.84 €
dont	
2135- Installations générales agencement	0.00 €
2182- Matériel de transport	112 314.64 €
2183- Matériel de bureau	5 903.26 €
2184- Mobilier	0.00 €

<b>2188- Autres</b>	<b>33 232.94 €</b>
<b>040- Opérations d'ordre et de transfert</b>	<b>9 760.87 €</b>
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 174 549.56 €</b>	

Les principaux postes de recettes sont :

<b>16- Emprunt</b>	<b>369 445,00€</b>
<b>001-Solde d'exécution de la section</b>	<b>198 936.51 €</b>
<b>040-Amortissements</b>	<b>203 507.12 €</b>
<b>10-Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>8 883.17 €</b>
<b>13- Subventions</b>	<b>112 196,41 €</b>
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 100 000.00 €</b>	

**Soit un résultat de 435 568.99 €**

**Soit un excédent d'investissement cumulé de 634 505.50 €**

**Dont un excédent 2024 de 198 936.51 €**

## BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – CA 2025

Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	<b>797 013,15 €</b>
604	Prestations diverses	5 282,85 €
6061	Fournitures non stockables (énergie, eau)	166 647,80 €
6062	Produits de traitement	6 083,97 €
6063	Fournitures de petit équipement	26 667,63 €
61521 et 61523	Entretien et réparations biens immobiliers (bâtiments et réseaux)	297 958,61 €
6155	Entretien matériel roulant	12 456,64 €
6156	Maintenance préventive	15 938,46 €
617	Etudes (analyses eau)	31 135,71 €
6287/6281	Remboursement de frais/Cotisations	109 296,62 €
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	69 428,00 €
Chap. 12	Charges de personnel	<b>593 885,54 €</b>
Chap. 14	Reversement Agence de l'Eau redevance consommation	<b>402 127,00 €</b>
Chap. 022	Dépenses imprévues	<b>0 €</b>
Chap. 023	Virement à l'investissement	<b>0 €</b>
Chap. 042	Amortissements	<b>653 094,20 €</b>
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	<b>8 201,12 €</b>
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	<b>145 793,20 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles	<b>38 827,70 €</b>
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	<b>0 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 638 941,91 €</b>
En recettes		
Chap. 042	Amortissements de subventions	<b>27 822,48 €</b>
Chap. 70	Ventes de produits dont	<b>2 474 437,59 €</b>
70111	Vente d'eau aux abonnés	2 012 343,78 €
701241	Redevance pour consommation	433 825,71 €
704	Travaux (branchements neufs)	28 127,06 €

Chap. 74	Subventions d'exploitation	0,00 €
Chap. 75	Autres produits	18 751,74 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	66 701,24 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 587 713,05 €</b>

**Le budget de fonctionnement est en déficit de 51 228,86 € (hors report d'excédent 2024).**

<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 040	Amortissements	27 822,48 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	212 113,81 €
Chap. 20	Immobilisations (études)	45 707,00 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux)	588 547,60 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	283 125,33 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 157 316,22 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0 €
Chap. 040	Amortissements	653 094,20 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
Chap. 10	Dotations	0,00 €
Chap. 13	Subventions	20 444,00 €
Chap. 16	Emprunts	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	113 089,50 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>786 627,70 €</b>

**Le budget d'investissement est en déficit de 370 688,52 € (hors report d'excédent 2024).**

### **Les grandes lignes du CA 2025 en eau potable avec les restes à réaliser**

**En fonctionnement,**

Dépenses : 2 638 941,91 €

Note de présentation CA 2025 / BP 2026

Recettes : 2 587 713,05 €

**Le budget de fonctionnement est en déficit 51 228,86 €.**

**En investissement,**

Dépenses : 1 157 316,22 €

RAR : 188 356,99 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 1 345 673,21 €

Recettes : 786 627,70 €

RAR : 373 431,31 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 1 160 059,01 €

**Le budget d'investissement est en déficit de 185 614,20 €.**

### Résultat du CA 2025 en eau potable

**avec reprise des résultats 2024 (hors restes à réaliser)**

	Résultat 2025	Résultat 2024 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 51 228,86	426 136,05	374 907,19
Investissement	- 370 688,52	621 957,67	251 269,15
<b>Total</b>	<b>- 421 917,38</b>	<b>1 048 093,72</b>	<b>626 176,34</b>

## BUDGET ANNEXE BATIMENT RELAIS DES CHAUFFOURS – CA 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	<b>13 888,73 €</b>
60611	Eau et assainissement	9,58 €
60612	Energie, électricité	56,00 €
6063	Achat de matériel, équipements et travaux	425,22 €
6156	Maintenance	1 122,00 €
6161	Primes d'assurances	1 304,81 €
617	Etudes et recherches	791,66 €
6227	Frais d'actes et contentieux	1 177,69 €
6351	Taxes foncières	9 001,77 €
Chap. 042	Amortissements	<b>46 158,42 €</b>
Chap. 66	Charges financières	<b>17 163,65 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>77 210,80 €</b>
Recettes HT		
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	<b>77 210,80 €</b>
752	Revenus des immeubles	67 848,76 €
757	Subvention de fonctionnement	9 362,04 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>77 210,80 €</b>

→ Le budget de fonctionnement est équilibré.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	<b>45 000,00 €</b>
1641	Emprunts	45 000,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	<b>400,00 €</b>
2181	Installations générales, agencement	400,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>45 400,00 €</b>
Recettes HT		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	<b>3 800,00 €</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 800,00 €
Chap. 040	Amortissements	<b>46 158,42 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>49 958,42 €</b>

→ Le budget d'investissement est en excédent de + 4 558,42 €.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le



ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

**Résultat du CA 2025  
(avec reprise des résultats 2024 et hors RAR)**

	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Report 2024</b>	<b>Résultat CA 2025</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>+ 4 558,42 €</b>	<b>+ 15 950,52 €</b>	<b>+ 20 508,94 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>+ 4 558,42 €</b>	<b>+ 15 950,52 €</b>	<b>+ 20 508,94 €</b>

## BUDGET ANNEXE ZAC DES CHAUFFOURS – CA 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	<b>17 515,03 €</b>
611	Contrats de prestations	726,29 €
6152	Entretien bassins et espaces verts	9 059,09 €
617	Etudes et recherches	455,81 €
6227	Frais d'actes	549,58 €
63512	Taxes foncières	6 724,26 €
Chap. 66	Charges financières	<b>8 808,22 €</b>
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	<b>1 703 200,39 €</b>
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	<b>8 808,22 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 738 331,86 €</b>
Recettes HT		
Chap. 70	Produits des ventes	<b>0,00 €</b>
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	<b>17 072,97 €</b>
757	Subvention de fonctionnement	17 072,97 €
Chap. 77	Produits spécifiques	<b>442,06 €</b>
773	Annulation exercice antérieur	442,06 €
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock final	<b>1 712 008,61 €</b>
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	<b>8 808,22 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>1 738 331,86 €</b>

→ Le budget de fonctionnement est équilibré.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées	<b>62 939,84 €</b>
1641	Emprunts	62 939,84 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock final	<b>1 712 008,61 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 774 948,45 €</b>
Recettes HT		
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	<b>1 703 200,39 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 703 200,39 €</b>

→ Le budget d'investissement est en déficit de – 71 748,06 €.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le



ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

**Résultat du CA 2025  
(avec reprise des résultats 2024)**

	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Report 2024</b>	<b>Résultat CA 2025</b>
<b>Fonctionnement</b>	- 0,00 €	- 24 201,22 €	- 24 201,22 €
<b>Investissement</b>	- 71 748,06 €	- 67 693,83 €	- 139 441,89 €
<b>Résultat exercice</b>	- 71 748,06 €	- 91 895,05 €	- 163 643,11 €



## BUDGET ANNEXE POLE MEDICO-TERTIAIRE – CA 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	8 237,53 €
60611	Eau et assainissement	38,32 €
60612	Energie et électricité	284,49 €
614	Charges locatives et de copropriété	5 217,87 €
6156	Maintenance	121,00 €
616	Primes d'assurances	240,85 €
6351	Taxes foncières	2 335,00 €
Chap. 042	Amortissements	20 715,88 €
Chap. 66	Charges financières	8 337,88 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>37 291,29 €</b>
Recettes HT		
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	37 291,29 €
752	Revenus des immeubles	
757	Subvention de fonctionnement	37 291,29 €
7588	Autres produits divers de gestion	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>37 291,29 €</b>

→ Le budget de fonctionnement est équilibré.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	21 628,29 €
1641	Emprunts	21 628,29 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>21 628,29 €</b>
Recettes HT		
Chap. 040	Amortissements	20 715,88 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>20 715,88 €</b>

→ Le budget d'investissement est en déficit de – 912,41 €.

Résultat du CA 2025 (avec reprise des résultats 2024 et hors RAR)			
	Réalizations 2025	Report 2024	Résultat CA 2025
<b>Fonctionnement</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Investissement</b>	- 912,41 €	+ 5 309,71 €	+ 4 397,30 €
<b>Résultat exercice</b>	- 912,41 €	+ 5 309,71 €	+ 4 397,30 €

## BUDGET ANNEXE CENTRE COMMERCIAL ZAC DE L'ALLAINE- CA 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>25 462,02 €</b>
60632	Fourniture de petits équipements	99,93 €
614	Syndic de copropriété	15 441,80 €
615231	Entretien - réparation	16,63 €
6161	Assurance multirisque	1 728,66 €
63512	Taxe Foncière	8 175,00 €
<b>Chap. 66</b>	<b>Charges financières dont</b>	<b>29 203,38 €</b>
66111	Intérêts réglés à échéance	29 225,44 €
661121	Rattachement ICNE 2024	- 495,33 €
661121	Rattachement ICNE 2025	473,27 €
<b>Chap. 042</b>	<b>Amortissement</b>	<b>97 948,04 €</b>
<b>Total des dépenses en fonctionnement</b>		<b>152 613,44 €</b>
Recettes HT		
<b>Chap. 70</b>	<b>Prod. Services (charges copropriété)</b>	<b>2 104,87 €</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante dont</b>	<b>137 960,57 €</b>
752	Revenus sur immeuble	113 727,66 €
7573621	Subvention du BG	24 232,91 €
<b>Chap.042</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>12 548,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>152 613,44 €</b>

→ Soit un résultat pour l'année 2025 de 0 €.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
<b>Chap. 040</b>	<b>Opérations d'ordres</b>	<b>12 548,00 €</b>
<b>Chap 16</b>	<b>Emprunt et dettes assimilées</b>	<b>67 202,84 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>79 750,84 €</b>
Recettes HT		
<b>Chap. 040</b>	<b>Amortissements</b>	<b>97 948,04 €</b>
<b>Chap. 16</b>	<b>Emprunt et dettes assimilées (cautionnement reçu)</b>	<b>2 666,66 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>100 614,70 €</b>

→ Soit un résultat positif pour l'année 2025 de : + 20 863,86 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF



### Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024

	Résultats 2025	Résultats 2024 reportés	Tous exercices confondus
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement	+ 20 863,86 €	+ 369 056,33 €	+ 389 920,19 €
Total année	+ 20 863,86 €	+ 369 056,33 €	+ 389 920,19 €

## BUDGET ANNEXE ZAC DES GRANDS SILLONS – CA 2025

Section de fonctionnement (hors reprise de résultat 2024)		
Dépenses HT		
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>16 234,02 €</b>
615231	Entretien et réparation de voirie	9 035,12 €
61521	Terrain (serv. passage réseaux sous VF)	165,71 €
617	Etude et recherche	2 611,62 €
6228	Divers - Electricité	434,57 €
63512	Taxe foncière	3 987 €
<b>Chap. 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>8 587,73 €</b>
66111	Intérêts réglés à échéance	8 587,73 €
<b>Total des dépenses réelles en fonctionnement</b>		<b>24 821,75 €</b>
<b>Chap. 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (stock initial)</b>	<b>485 283,82 €</b>
<b>Chap. 043</b>	<b>Opération d'ordre intérieur de la section</b>	<b>8 587,73 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre en fonctionnement</b>		<b>493 871,55 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>518 693,30 €</b>
Recettes HT		
<b>Chap. 70</b>	<b>Prod. Services, domaine, vente</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante dont</b>	<b>16 234,02 €</b>
7573621	Subvention du BG	16 234,02 €
<b>Total des recettes réelles en fonctionnement</b>		<b>66 234,02 €</b>
<b>Chap. 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (stock final)</b>	<b>280 496,55 €</b>
<b>Chap. 043</b>	<b>Opération d'ordre intérieur de la section</b>	<b>8 587,73 €</b>
<b>Total des recettes d'ordre en fonctionnement</b>		<b>289 084,28 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>355 318,30 €</b>

Soit un résultat fin 2025 en fonctionnement de – 163 375,00 €

Section d'investissement (hors reprise de résultat 2024)		
Dépenses HT		
<b>Chap 16</b>	<b>Emprunt et dettes assimilées</b>	<b>49 294,74 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>49 294,74 €</b>
<b>Chap. 040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre section (stock final)</b>	<b>280 496,55 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>280 496,55 €</b>

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>329 791,29 €</b>
<b>Recettes HT</b>		
<b>Chap. 040</b>	Opération d'ordre de transfert entre sections (stock initial)	<b>485 283,82 €</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>485 283,82 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>485 283,82 €</b>

Soit un résultat fin 2025 en investissement de + 155 492,53 €

**Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024**

	<b>Résultats 2025</b>	<b>Résultats 2024 reportés</b>	<b>Tous exercices confondus</b>
<b>Fonctionnement</b>	- 163 375,00 €	- 250 245,68 €	- 413 620,68 €
<b>Investissement</b>	+ 155 492,53 €	+ 185 052,89 €	+ 340 545,42 €
<b>Total année</b>	- 7 882,47 €	- 65 192,79 €	- 73 075,26 €



## BUDGET ANNEXE MAISON DU TERROIR – CA 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>10 283,69</b>
60631	Fournitures d'entretien	135,20 €
60632	Fournitures petits équipements	563,35 €
61521	Entretien réparation - terrain	1 332,83 €
615221	Entretien réparation	2 573,12 €
615231	Entretien et réparation voirie	5 049,38 €
611	Contrat de prestation de services	109,00 €
6161	Assurance multirisque	304,88 €
63512	Taxe Foncière	142,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	73,93 €
<b>Chap. 042</b>	<b>Amortissement</b>	<b>2 007,21 €</b>
<b>Total des dépenses en fonctionnement</b>		<b>12 290,90 €</b>
Recettes HT		
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante dont</b>	<b>26 196,74 €</b>
7573621	Subvention du BG	26 196,74 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>26 196,74 €</b>

→ Soit un résultat pour l'année 2025 à + 13 905,84 €.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
<b>Chap. 21</b>	<b>Immobilisations corporelles dont</b>	<b>11 477,62 €</b>
21321	Immeuble de rapport	928,64 €
21848	Immobilier	10 413,78 €
2138	Construction	135,20 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>11 477,62 €</b>
Recettes HT		
<b>Chap. 040</b>	<b>Amortissements</b>	<b>2 007,21 €</b>
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) = 25 000 €		
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>2 007,21 €</b>

→ Soit un résultat négatif pour l'année 2025 de : - 9 470,41 €

### Résultat du CA 2025 avec reprise des résultats 2024

	Résultats 2025	Résultats 2024	Tous exercices
<b>Fonctionnement</b>	13 905,84 €	0,00 €	+ 13 905,84 €
<b>Investissement</b>	- 9 470,41 €	- 29 613,70 €	- 39 084,11 €
<b>Total année</b>	4 435,43 €	- 29 613,70 €	- 25 178,27 €

## BUDGET ANNEXE POLE TOURISTIQUE BREBOTTE – CA 2025

En fonctionnement :

- 69 208,26 € de dépenses
- 69 208,26 € de recettes

Soit un résultat fin 2025 de 0 €

En investissement :

- 57 762,46 € de dépenses
- 47 303,00 € de recettes

Soit un résultat fin 2025 de + 10 459,46 € en investissement auquel il convient d'ajouter un déficit d'investissement 2024 de 19 705,86 €, soit un résultat cumulé de – 9 246,40 €.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 29 121,44 €.

## BUDGET ANNEXE ECO VILLAGE VERCHAT – CA 2025

En fonctionnement :

- 25 921,88 € de dépenses
- 61 541,76 € de recettes

Soit un résultat fin 2025 de 35 619,88 € en fonctionnement auquel il convient d'ajouter le report de fonctionnement de 2024 de 109 398,76 € soit un excédent cumulé de 145 018,64 €

En investissement :

- 5 610,20 € de dépenses
- 59 186,13 € de recettes

Soit un résultat fin 2025 de 53 575,93 € en investissement auquel il convient d'ajouter le déficit d'investissement 2024 de 49 071,79 €, soit un résultat cumulé de + 4 504,14 €.



## BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE – CA 2025

**En fonctionnement** : 1 146 339.26 € en dépenses et 1 442 450.51 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	397 748.09 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	697 289.48 €
CHAPITRE 66-Charges financières	28 574.94 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 70 Ventes de produits...	194 388.80 €
Chap. 74 FCTVA	885.71 €

**Soit un résultat bénéficiaire à la section de fonctionnement de 296 111.25 €**

**En investissement** : 311 464.18 € en dépenses et 95 135.07 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 16-Emprunts	95 393.59 €
Chap. 20-Immobilisations incorporelles	924 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	215 146.59 €
dont	
21318-Autres bâtiments publics	35 280 €
21351 – Installations générales, agencement, ....	176 835.43 €
2158 – Autres installations, matériel	3 006 €
<b>Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 19 786.62 €</b>	

Les principaux postes de recettes sont :

040 – Amortissements	20 670.29 €
10 – Dotations, fonds divers et divers	74 464.78 €

**Soit un résultat déficitaire d'investissement de 286 773.84 €**



## BUDGET ANNEXE UDD – CA 2025

L'année 2025 a été marquée par le lancement des travaux de restructuration du site, avec en particulier le remplacement des installations de production d'énergie et la déviation des réseaux nécessaire à la démolition des bâtiments sans usage.

La vue d'ensemble du compte administratif est donnée en annexe.

Le compte administratif est en tous points conforme au compte de gestion produit par le comptable public.



# Les grandes lignes des BP 2026

## BUDGET GENERAL – BP 2026

### Affaires générales

#### Instruction des autorisations liées au droit des sols

Suite à la réforme de la filière ADS (Application du Droit des Sols), la CCST a créé un service Instruction des autorisations liées au droit des sols, opérationnel depuis le 1er juillet 2015 et chargé, pour le compte des communes adhérentes, des actes d'instruction du sol conformément aux dispositions des articles R410-5 et R423-15 du Code de l'urbanisme.

24 des 27 communes de la CCST adhèrent au service composé de 2 personnes pour 1,5 ETP.

Sur l'année 2025, 1 149 dossiers ont été instruits par le service.

Le coût annuel de fonctionnement du service est évalué à environ 147 000 euros (dont environ 115000 euros de charges de personnel).

#### Fonteneilles

Après la première tranche d'aménagement de l'aile Sud du bâtiment des Fonteneilles à Beaucourt qui a permis l'installation au dernier trimestre 2022 des services de Police municipale intercommunale et de l'antenne beaucourtoise de l'Ecole de Musique Intercommunale au rez-de-chaussée, la Communauté de communes, propriétaire de l'aile sud, a cédé en 2024 le premier étage à la Ville de Beaucourt pour aménagement de leur médiathèque, dont les travaux doivent débiter cette année.

Courant d'année 2026, dans le cadre des travaux d'installation de sa médiathèque par la Ville de Beaucourt - il est prévu, car indispensable à l'accès et l'évacuation de la future médiathèque - la réalisation d'une cage d'ascenseur et d'escalier extérieure en façade sud, la réhabilitation de la cage d'escalier intérieure existante et la réalisation d'un mur permettant de séparer le volume vendu à la ville, le tout pour un montant estimé à 384 000 € TTC. Un groupement de commandes avec la ville est prévu également pour la démolition des sanitaires vétustes au R+1 et R+2 pour un montant concernant la CCST estimé à 30 000 € TTC.

D'autre part, afin de faire coïncider l'ensemble des travaux d'enveloppe du bâtiment pour une cohérence d'ensemble du projet et garantir son avancée et sa réussite, la CCST souhaite

Note de présentation CA 2025 / BP 2026

aujourd'hui lancer une nouvelle phase de travaux en 2026, qui consiste à remplacer la totalité des menuiseries extérieures du bâtiment du Fer à Cheval sur les deux ailes restantes (Ouest et Nord) pour un montant estimé à 736 800 € TTC.

L'ensemble du projet, d'un montant d'un peu plus de 4,8 millions d'euros, bénéficie quant à lui du Fonds friches – volet recyclage foncier, suite à l'appel à projets lancé par l'Etat début 2021. Une somme de 967 106 euros a été allouée à la Communauté de communes dans ce cadre, dont deux acomptes, soit la somme de 453 659,81 € euros, ont déjà été versés depuis 2021. Une nouvelle demande d'acompte devra être faite pour l'année 2026.

Suite à la réception des travaux liés à l'installation de la police municipale et de l'école de musique intercommunale, les soldes des subventions régionales (AMI Bourg-centre) de 43 200 euros et d'Etat (DSIL) de 44 000 euros ont été perçus en 2025.

### **École de musique**

Après la prise de compétence en septembre 2018 de l'enseignement musical par la CCST, l'année 2026 va constituer la 8ème année pleine de fonctionnement pour cette école de musique intercommunale marquée par une activité toujours en croissance.

Afin de poursuivre l'acquisition d'instruments de musique qui permet d'être plus pertinent et plus autonome, une somme de 8 000 euros est prévue.

En recettes de fonctionnement, le montant des inscriptions est estimé à environ 44 000 euros et la subvention du Département, selon les dernières modalités de calcul, devrait s'élever à environ 19 000 euros.

### **Service police intercommunale**

La sécurité des agents de Police Municipale sur le terrain s'avère être une priorité pour la Collectivité. Les investissements en matière d'équipements de protection individuelle et d'armement, réalisés ces dernières années témoignent de cet engagement.

La communication interne entre le personnel employé au quotidien sur les diverses missions connaît régulièrement des aléas liés au mode de fonctionnement basé sur l'utilisation exclusive du réseau téléphonique. Des « zones d'ombre » répertoriées sur plusieurs communes ne permettent pas d'entrer en contact rapidement avec les patrouilles selon le secteur où elles se situent. Remédier à cette difficulté semble nécessaire. Le réseau LTE (Long Term Evolution) est une alternative, renforçant la sécurité des policiers. L'acquisition de ce type de radios est à prévoir pour un montant de 4 995,60 euros TTC par an sur deux années. A terme, les appareils seront la propriété de la Collectivité avec uniquement un abonnement de 9,50 euros HT par mois.

Bien que la Police Municipale ne soit pas concernée par des opérations de maintien de l'ordre, anticiper des événements graves tels que des émeutes, que notre pays a connu en 2023, paraît rationnel. Prévoir un équipement de sécurité pour les agents qui pourraient être un jour engagés dans la sauvegarde de bâtiments publics communaux ne semble aucunement utopique. Nombre de Polices Municipales en sont déjà dotées. L'acquisition de 10 casques et 5 boucliers (3 075 euros TTC) est budgétisée pour l'année 2026.

Le renouvellement du matériel informatique avec l'acquisition d'un nouvel ordinateur est nécessaire (3 000 euros).

Sont également prévus au budget 2026 :

- Les formations continues obligatoires du personnel (7 500 euros)
- Une formation motocycliste (2 640 euros)
- Les formations dans le cadre de l'entraînement à l'armement (PIE+GLOCK) (3 780 euros)
- Les différentes maintenances obligatoires (sonomètre, cinémomètre, éthylotest, logiciel, LOGITUD, GVE...) (4 810 euros)
- L'habillement du personnel et les équipements de sécurité moto (8 300 euros)

Les recettes de fonctionnement proviennent quant à elles de la participation des communes adhérentes pour un montant de 126 241,20 euros.

## Communication

La communication vise à mettre en avant l'action intercommunale portée par les élus et, plus globalement, à promouvoir le Sud Territoire. L'enjeu est de faire connaître (de l'extérieur) et reconnaître (des habitants) les atouts et les services du territoire en développant une image positive et attractive. Pour ce faire, la fonction communication agit à deux niveaux : en transversal en tant que levier stratégique de développement et en accompagnement des différents services pour valoriser leurs actions.

Plusieurs partenariats de communication font également partie du programme de travail 2026.

Ci-dessous les principales actions de communication envisagées en 2026 :

### 1/ Publications

- Magazine Écho du Sud Territoire

2 numéros : l'un au printemps (mai-juin) et l'autre à l'automne (novembre).

Le magazine, entièrement élaboré en interne, est édité à 12 150 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

→ 2 numéros de l'Écho du Sud pour un budget prévisionnel de 17 300 € TTC (Coûts d'impression et de distribution inclus).

- Impressions / outils de communication

Il s'agit notamment de renouveler les supports touristiques (plaquettes et panneaux de sentiers de randonnées notamment), d'accompagner l'installation dans les nouveaux locaux du siège (papier entête, signalétique...), de répondre aux différents besoins des services (plaquette de l'école de musique...) et de remplacer les 3 actuelles bâches routières par de nouveaux visuels.

→ Budget prévisionnel de 12 100 € TTC.

### 2/ Partenariats de communication

- Avec 5 organismes culturels du Sud Territoire ayant un rayonnement extra territorial



MPT Beaucourt, Delle Animation, Grandv'Hilare fait son show, Vivre ensemble Brebotte (spectacle historique) et fête de l'Âne (Suarce).

→ Budget prévisionnel de 52 000 € TTC.

- Avec 6 clubs sportifs au rayonnement régional et national

Football Club Grandvillars, CSB Tennis, Tennis Club Grandvillars, Judo Club Delle, SRD Basket Delle, Handball Grandvillars et EDEN 99.

→ Budget prévisionnel de 101 160 € TTC.

- Autres partenariats de communication

En fonction des manifestations et besoins en 2026, un budget complémentaire est proposé.

→ Budget prévisionnel de 39 500 € TTC.

- Festival Musiques Plein Sud dans les villages du Sud Territoire

→ Budget prévisionnel de 44 830 € TTC.

### 3/ Développement des outils

- Pour accompagner les actions de communications, il est proposé la réalisation, par des professionnels, de reportages photos (vues aériennes notamment) et / ou vidéo du territoire.

→ Budget prévisionnel de 6 000 € TTC.

#### **Tourisme**

Sentiers de randonnées

- La CCST dispose de 20 sentiers de randonnées entretenus par BALISAGE 90 pour un montant de 3 075 € en dépenses de fonctionnement.

- Entretien des sentiers et rénovation / réfection de certains panneaux : Budget provisoire de 4 000 € (tranche 1) (budget com).

Développement touristique : Camping à Joncherey

- Travaux de réhabilitation du système d'assainissement pour 100 000 € HT (demande de 60 000 € DETR 2026).

- Charges et entretien du site pour 10 000 €.

Communication touristique

- Nouvelles plaquettes sentiers de randonnées familles – 5 000 € (budget com).

#### **Commerce**

Plateforme commerciale LOCOCO / Partenariat CCI

- Forfait maintenance de 1 800 €
- Eventuel abondement de 5 000 € pour une opération intercommunale
- Convention avec la CCI (sur 5 ans) 10 000 € / an

### **Marchés du Terroir**

- Prestation animation enfant de l'ordre de 250 € par marché, pour 6 manifestations et d'éventuelles prestations de démonstrations d'artisans soit le tout pour 1 500 €

### **Marché couvert**

Pour répondre aux enjeux économiques et sociaux en matière de commerce local et de dynamisation des centres-bourgs, le projet de construction d'un marché couvert intercommunal se précise suite à la remise en décembre dernier par l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'avant-projet définitif.

Ce projet consiste en la construction d'une halle de marché couverte, destinée à accueillir un marché hebdomadaire et des événements ponctuels socio-culturels. La halle sera implantée à proximité immédiate de la place de la Résistance à Grandvillars, en lieu et place d'une friche urbaine de 807 m<sup>2</sup>. Le site est bordé par un pont et un canal, élément structurant du paysage local. Une passerelle piétonne sera intégrée au projet afin d'assurer une continuité avec la piste cyclable existante. Le bâtiment sera en relation directe avec l'espace public sur trois de ses côtés, renforçant sa visibilité, son accessibilité et son rôle d'équipement central. Le mur bordant le canal assurant des fonctions structurelles et de soutènement devra être repris.

A l'issue des études APD, le montant global de l'opération (hors acquisition et démolition déjà réalisées) à inscrire pour l'année 2026 se monte à 1 294 000 € TTC hors RAR.

Afin de garantir la réussite de cette opération, des subventions sont sollicitées auprès des différents financeurs publics à hauteur de 80 % du projet. Le Département a attribué une subvention de 150 000 € en septembre dernier.

### **Pacte territorial**

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCST a réalisé deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont la dernière s'est terminée fin juin 2024.

Depuis le 1er janvier 2025, dans la continuité des OPAH qui n'existent plus, la CCST a signé avec l'État et l'ANAH un Pacte territorial France Rénov' qui permet d'assurer auprès des habitants du Sud Territoire le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), localement piloté par la CCST.

Ce pacte, d'une durée de 3 ans, permet d'assurer un service – neutre, gratuit et indépendant – de conseil et d'accompagnement des habitants du Sud Territoire dans leurs démarches de rénovation de l'habitat privé dont les enjeux sont particulièrement importants en termes de précarité énergétique, d'environnement et d'attractivité du territoire.

L'animation du service a été confiée à l'association Gaïa Energies via une convention d'objectifs et de moyens conclue pour la même durée que le Pacte.



Pour l'année 2026, l'engagement pris par la CCST est de de 46 145 €, cofinancé à hauteur de 50 % par l'ANAH. Un cofinancement a également été sollicité auprès de la Région.

### **Voirie intercommunale**

Pour 2026, il est proposé d'inscrire en dépenses :

- o Entretien des espaces verts :14 400 € TTC
- o Curage des fossés : 12 000 € TTC
- o Entretien voiries : 86 000 € TTC pour la reprise de la route intercommunale de Grandvillars à Froidefontaine (à prévoir également sur 2027).

Déneigement :

Pour ce qui concerne la viabilité hivernale, il est proposé d'inscrire 18 000 € TTC pour tous les sites de la CCST.

ZAC Technoparc :

- o Entretien des séparateurs à hydrocarbures :6 600 € TTC
- o Analyses et prélèvements rejets d'eaux pluviales : 1 200 € TTC
- o Curage des réseaux EP : 6 000 € TTC

## **Développement économique**

### **Aménagement foncier mesures compensatoires**

À la suite de la destruction de zones humides liée à l'aménagement de la ZAC des Grands Sillons à Grandvillars, la mise en œuvre de mesures compensatoires s'est avérée nécessaire. Dans ce cadre, la CCST a acquis, en juin 2025, une surface foncière de 1 ha 24 a 71 ca sur la commune de Suarce.

Le montant des prestations programmées pour l'exercice 2026 s'élève à 75 210 € HT. Ce montant englobe :

- Les levés topographiques du site ;
- Le marché d'étude hydraulique de l'ensemble de la zone + plans d'EXE des travaux d'aménagement + Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le marché de travaux prévu en 2027 ;
- Les sondages géotechniques ;
- La pose de 2 piézomètres ;
- Les inventaires de la biodiversité

### **Entretien et réparation des différents parcs d'activités 2026**

Les dépenses de fonctionnement pour les parcs d'activités de la collectivité se montent globalement à 50 000 € HT soit 60 000 € TTC. Cette somme comprend principalement l'entretien des espaces



verts et de la voirie de la zone d'activités du Technoparc et du parking de covoiturage à Delle, de la zone d'activités des Popins, de la maison du terroir et des Fonteneilles à Beaucourt ainsi que l'analyse de l'eau en sortie des séparateurs hydrocarbures pour le bassin du Technoparc.

Concernant les dépenses d'investissement, une enveloppe d'un montant estimatif de 50 000 € HT soit 60 000 € TTC est prévue pour la viabilisation de parcelles.

### **Les soutiens financiers à nos partenaires 2026**

La collectivité soutiendra financièrement dans ses actions en 2026 l'ADNFC à hauteur de 30 000 €.

Convention partenariat ESTA –

Programme « CAP AU SUD » renouvellement pour l'année 2026

Financement de la première année d'un étudiant : 6 200 € TTC

Convention partenariat avec le GRETA

Dans le prolongement du CAP horloger existant depuis 2012 en formation continue pour adultes au lycée Jules ferry de Delle. Ce dernier, en partenariat avec le GRETA a mis en place en 2023 une formation de Brevet des Métiers d'Arts en horlogerie. A ce titre, la Communauté de communes du Sud Territoire participe via une convention de partenariat sur 5 ans pour un montant de 40 000 euros par an.

### **L'Aide à l'Immobilier d'Entreprises 2026**

La CCST a mis en place en 2018 une politique d'aide à l'immobilier d'entreprises afin de soutenir et d'encourager les investissements immobiliers d'entreprises. Une enveloppe de 40 000 € est prévue cette année.

### **SEM**

Un apport en compte courant d'associé à la SEM est prévu pour un montant de 600 000 € amenant le capital de la SEM à 17 millions d'euros.

Cet apport en compte courant d'associés a fait l'objet d'un premier versement de 300 000 €.

Un second versement du même montant est prévu en 2026.

Cet apport sera à terme transformé en apport en capital.

## Les grandes lignes du BP 2026- BUDGET GENERAL

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 1 149 040 € est à inscrire au chapitre 011.**
- Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale, droit des sols, de l'école de musique intercommunale et la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, **une somme de 4 550 000 € est à inscrire au chapitre 012.**
- Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 3 995 343 € est à inscrire au chapitre 014.**
- Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 740 000 € est à inscrire au chapitre 042.**
- **Une somme de 3 734 202 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...ainsi que les subventions aux budgets annexes).
- Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 266 000 € est à inscrire au chapitre 66.**
- **Une somme de 1 000 € est à inscrire au chapitre 67.**
- **Un virement à la section d'investissement est prévu pour un montant de 422 896 €.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

- **Une somme de 15 000 € est à inscrire au chapitre 013** (remboursement du supplément familial, remboursement IJ,...)
- Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 042.**
- Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement



mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 3 446 000 € est à inscrire au chapitre 70.**

- Vu les impôts et taxes, **une somme de 8 355 753 € est à inscrire au chapitre 73 (73 / 731).**
- Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2024, **une somme de 2 748 526 € est à inscrire au chapitre 74.**
- **Une somme de 168 131 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant et options Prévoyance / subvention école de musique).**
- **Une somme de 1 461 449.48 € correspondant au résultat de fonctionnement reporté est à inscrire au 002.**

A la section d'investissement, en dépenses :

- Vu les restes à réaliser 2025 (793 517.55 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- **Une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).**
- Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 702 500 € est à inscrire au chapitre 16.**
- **Une somme de 16 000 € est à inscrire au chapitre 20 (renouvellements et achats de logiciels, vues aériennes, photos)**
- Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, les fonds de concours d'investissement aux communes membres, **la somme de 712 894.89 € est à inscrire au chapitre 204.**
- Vu notamment la réalisation de travaux relatifs aux mesures compensatoires, aux travaux des voiries intercommunales, le renouvellement de matériel informatique, l'achat de matériel pour la police intercommunale et l'achat de nouveaux instruments pour l'école de musique, **la somme de 456 030.60 € est à inscrire au chapitre 21.**
- Vu notamment les travaux complémentaires pour le bâtiment des Fonteneilles et la réalisation du marché couvert, **une somme de 2 999 492.06 € est à inscrire au chapitre 23.**
- Vu l'avance en compte courant d'associé à la SEM Sud Développement, et l'avance à la concession des Forges, **une somme de 700 000 € est à inscrire au chapitre 27.**
- **Une somme de 1 307 659.41 € correspondant au résultat d'investissement reporté est à inscrire au 001.**

A la section d'investissement, en recettes :

- Vu les restes à réaliser 2025 (1 156 424.81 € intégrés aux prévisions budgétaires).

Note de présentation CA 2025 / BP 2026

- Vu les ventes diverses, **une somme de 740 000 € est à inscrire au chapitre 024.**
- Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 740 000 € est à inscrire au chapitre 040.**
- **Une somme de 1 416 256.15 est à inscrire au chapitre 10 (FCTVA et affectation du résultat au 1068)**
- **Une somme de 2 257 924.81 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).**
- **Une somme de 1 152 500 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt et cautionnements reçus).**
- **Une somme de 300 000 € est à inscrire au chapitre 20 (retour parts SPL).**
- **Le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 422 896 €.**

Ainsi, le budget 2026 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	16 329 859.48 €	14 858 481.00 €	1 471 378.48 €
Investissement	7 029 576.96 €	7 029 576.96 €	0 €
Résultat général de l'exercice			1 471 378.48 €

### Les grandes lignes du BP 2026

**En fonctionnement : 14 858 481.00 € en dépenses et 16 329 859.48 € en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 011	Charges à caractère général	1 149 040.00
Chap 012	Charges de personnel	4 550 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	3 995 343.00
<i>Dont notamment</i>	<i>Compensations versées aux communes</i>	<i>3 900 343.00</i>
Chap 023	Virement à la section d'investissement	422 896.00
Chap 042	Amortissement	740 000.00

Chap 65	Autres charges de gestion courante	3 734 202.00
<i>Dont notamment</i>	<i>SDIS</i>	<i>1 290 802.00</i>
Chap 66	Charges financières	266 000.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>14 858 481.00</b>

**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 002	Résultat reporté (2025)	1 461 449.48
Chap 042	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 70	Produits des services...	3 446 000.00
<i>Dont notamment</i>	<i>Reversement des budgets annexes (part salaires)</i>	<i>3 060 000.00</i>
	<i>Participation communes service PM</i>	<i>126 000.00</i>
	<i>Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé</i>	<i>215 000.00</i>
Chap 73/ 731	Impôts et taxes / Fiscalité locale	8 355 753.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 748 526.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	168 131.00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>16 329 859.48</b>

**En investissement : 7 029 576.96 € en dépenses et en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 040	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 16	Emprunts	702 500.00
Chap 204	Subventions d'équipements	712 894.89

Chap 21	Immobilisations corporelles	456 030.60
Chap 23	Immobilisations en cours	2 999 492.06
Chap 27	Autres immobilisations	700 000.00
Chap 001	Résultat reporté (2025)	1 307 659.41
<b>Dont Restes à réaliser 2025 dépenses pour info</b>		<b>793 517.55</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>7 029 576.96</b>

**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	422 896.00
Chap 024	Produits de cession	740 000.00
Chap 13	Subventions	2 257 924.81
Chap 040	Amortissement	740 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers	1 416 256.15
Chap 16	Emprunts	1 152 500.00
<b>Dont Restes à réaliser 2025 recettes pour info</b>		<b>1 156 424.81</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>7 029 576.96</b>



## BUDGETS ANNEXES OPERATIONNELS – BP 2026

### Les grandes lignes du BP 2026 – Eco-Village du Verchat

Les **dépenses de fonctionnement** pour l'année 2026 se montent à **35 398,00 €**. Elles intègrent principalement le versement de la redevance à la commune de Joncherey de **20 000 €**, quelques travaux d'entretien et réparation (**10 000,00 €**) et les amortissements à hauteur de **3998,00 €**.

Les **recettes de fonctionnement** d'un montant de **206 518,64 €** seront alimentées par le montant des loyers pour **61 500 €** ainsi qu'un résultat reporté excédentaire (002) de **145 018,64 €**.

Les **dépenses d'investissement** pour l'année 2026 se montent à **3 640,00 €** et concernent essentiellement le remboursement du capital des emprunts.

Les **recettes d'investissement** d'un montant prévisionnel de **8 502,14 €** sont générées principalement des amortissements pour **3 998,00 €** et d'un solde d'exécution reporté (001) de **4 504,14 €**.

### Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M57 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	206 518,64 €	35 398,00 €	171 120,64 €
Investissement	8 502,14 €	3 640,00 €	4 862,14 €
Résultat général de l'exercice			175 982,78 €

### Les grandes lignes du BP 2026 – Pôle touristique Brebotte

Les **dépenses de fonctionnement** pour l'année 2026 se montent à **69 208,00 €**. Elles intègrent principalement les amortissements à hauteur de **47 303 €**, les intérêts d'emprunt en cours et à venir **15 500 €**, et la Taxe Foncière pour **1 650 €**.

Les **recettes de fonctionnement** de **69 208,00 €** proviennent essentiellement d'un montant des loyers de **24 000 €** à percevoir et d'une subvention exceptionnelle du budget général de **45 208,00 €** afin d'équilibrer la section fonctionnement.



Les **dépenses d'investissement** pour l'année 2026 se montent à **77 694,32 €** et concernent un résultat négatif reporté (001) 2025 pour **30 165,32 €** ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour un montant de **46 200 €**.

Les **recettes d'investissement** se montent à **77 753,00 €** et proviennent essentiellement du solde de la subvention DETR pour les travaux d'agrandissement de **30 450,00 €**, et des amortissements pour **47 303 €**.

### Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M57 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	<b>69 208,00 €</b>	<b>69 208,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Investissement	<b>77 753,00 €</b>	<b>77 694,32 €</b>	<b>58,68 €</b>
Résultat général de l'exercice			<b>58,68 €</b>

### Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe Zac des Chauffours

#### Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement :

Les dépenses de fonctionnement pour 2026 s'élèvent à **89 801,22 € HT** et intègrent notamment le report de résultat de l'année 2025 (24 201,22 €), les frais d'aménagement et d'entretien (45 500 €), la taxe foncière (7 100 €) et les intérêts d'emprunt (6 500 €).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **46 801,22 € HT**, en l'absence de projections de ventes sur 2026, proviennent d'une subvention du budget général dont 22 600 € compensant les frais d'entretien et 24 201,22 € pour l'équilibre de la section.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **203 441,89 € HT** et intègrent le report de résultat de l'année 2025 (-139 441,89 €) et le remboursement du capital (64 000 €).

Les recettes d'investissement proviennent d'une avance du budget général d'un montant de 239 941,89 €.

Le foncier disponible représente une surface de 74 950 m<sup>2</sup>.

<b>Grandes lignes du BP 2026 (avec reprise de résultat 2025)</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>Dépenses HT</b>		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2025	<b>24 201,22 €</b>
Chap. 011	Charges à caractère général dont	<b>52 600,00 €</b>
605	Equipements et travaux	30 000,00 €
611	Contrat de prestation	5 000,00 €
615231	Entretien espaces verts, bassins	9 500,00 €
617	Etudes et recherches	1 000,00 €
63512	Taxe foncière	7 100,00 €
Chap. 66	Charges financières	<b>6 500,00 €</b>
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	<b>1 712 008,61 €</b>
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	<b>6 500,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 801 809,83 €</b>
<b>Recettes HT</b>		
Chap. 70	Produits des ventes	
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	<b>46 801,22 €</b>
757	Subvention de fonctionnement	46 801,22 €
7588	Autres produits divers de gestion	
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock final	<b>1 748 508,61 €</b>
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	<b>6 500,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>1 801 809,83 €</b>

→ La section de fonctionnement du budget est à l'équilibre.

<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses HT</b>		
Chap. 001	Résultat de fonctionnement 2025	<b>139 441,89 €</b>
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	<b>64 000,00 €</b>
1641	Emprunts	64 000,00 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock final	<b>1 748 508,61 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 951 950,50 €</b>
<b>Recettes HT</b>		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	<b>239 941,89 €</b>
168751	Avance budget général	239 941,89 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	<b>1 712 008,61 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 951 950,50 €</b>

→ La section d'investissement du budget est à l'équilibre.

<b>Résumé BP 2026 (avec reprise de résultat 2025)</b>			
	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 801 809,83 €</b>	<b>1 801 809,83 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>1 951 950,50 €</b>	<b>1 951 950,50 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>3 753 760,33 €</b>	<b>3 753 760,33 €</b>	<b>0,00 €</b>

**Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe Zac de l’Allaine**

Le montant prévisionnel de la **section dépenses d’investissement pour 2026** est de **116 600 €** correspondant principalement au remboursement de capital pour un montant de **69 000 €** et aux aménagements du bâtiment pour un montant de **30 000 €**

**Les recettes d’investissement** pour un montant total de **492 920,19 €** proviennent essentiellement, quant à elles, du report de résultat 2025 pour un montant de **389 920,19 €** et de l’amortissement de l’immeuble pour un montant de **98 000 €**.

**Les dépenses de fonctionnement** prévisionnelles s’élèvent à **390 718 €**. Ce montant comprend principalement une annulation de titre de recette émis sur l’exercice 2023 pour un montant de **229 818,00 €** inscrit au chapitre 67 et correspondant à la vente d’une cellule. Cette dépense de fonctionnement est enregistrée pour régularisation comptable conformément au principe d’annualité budgétaire et ne constitue pas une nouvelle dépense. À cela s’ajoute les charges à caractère général pour un montant de **23 000 €** correspondant principalement aux frais de copropriété pour un montant de **12 000 €** et à la taxe foncière pour **8 200 €**, les charges financières pour un montant de **28 600 €**, une créance admise en non-valeur pour un montant de **11 300 €** correspondant aux loyers impayés d’un commerçant en liquidation judiciaire et enfin à la dotation aux amortissements pour un montant de **98 000 €**.

**Les recettes de fonctionnement en 2026** dont le montant est de **390 718 €** proviennent, quant à elles principalement d’une recette de **191 515,00 €** inscrite au chapitre 77 et correspondant au pendant de la régularisation comptable évoquée plus haut et liée à un titre émis sur l’exercice 2023 pour la vente d’une cellule. Cette écriture ne constitue pas une recette nouvelle mais permet de régulariser les comptes de la collectivité conformément au principe d’annualité budgétaire.

À noter également les recettes provenant des produits de location des différentes cellules pour un montant de **116 163 €**, d’un concours du Budget Général à hauteur de **68 440 €** et ce afin d’équilibrer la section de fonctionnement.

## Les grandes lignes du BP 2026 avec reports

Section de fonctionnement		
Dépenses		
<b>Chap. 002</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>23 000 €</b>
60611	Eau et assainissement	100,00 €
60612	Énergie - Électricité	100,00 €
60632	Fourniture de petits équipements	500,00 €
614	Syndic de copropriété	12 000,00 €
615221	Entretien et réparation - bâtiment	100,00 €
615231	Voirie	200,00 €
6161	Assurance multirisque	1 800,00 €
63512	Taxe Foncière	8 200,00 €
<b>Chap. 66</b>	<b>Charges financières dont</b>	<b>28 600,00 €</b>
66111	Intérêts réglés à échéance	28 000,00 €
661121	Rattachement ICNE	600,00 €
<b>Chap. 65</b>	<b>Créances admises en non-valeur</b>	<b>11 300,00 €</b>
<b>Chap. 67</b>	<b>Charges spécifiques (titres annulés sur exercices antérieurs)</b>	<b>229 818,00 €</b>
<b>Chap. 042</b>	<b>Amortissement</b>	<b>98 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses en fonctionnement</b>		<b>390 718,00 €</b>
Recettes		
<b>Chap. 002</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chap. 70</b>	<b>Prod. Services (charges copropriété)</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante dont</b>	<b>184 603,00 €</b>
752	Revenus sur immeuble	116 163,00 €
7573621	Subvention du BG	68 440,00 €
<b>Chap. 77</b>	<b>Produits spécifiques dont</b>	<b>204 115,00 €</b>
<b>Chap.042</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>12 600 €</b>
<b>775</b>	Produits des cessions d'immo.	191 515,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>390 718,00 €</b>

En fonctionnement : le budget est équilibré à 390 718,00 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement		
Dépenses		
<b>Chap. 21</b>	<b>Immobilisation corporelles – Imm.de rapport</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Chap. 040</b>	<b>Opérations d'ordres</b>	<b>12 600,00 €</b>
<b>Chap 16</b>	<b>Emprunt et dettes assimilées dont</b>	<b>74 000,00 €</b>
1641	Emprunts	69 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements	5 000,00 €

Note de présentation CA 2025 / BP 2026



<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>116 600,00 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>001</b>	Résultat reporté 2025	<b>389 920,19 €</b>
<b>Chap 16</b>	165 – dépôt et cautionnements	<b>5 000,00 €</b>
<b>Chap. 040</b>	Amortissements	<b>98 000,00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>492 920,19 €</b>

En investissement : le budget est en excédent de 376 320,19 €

### → Au global :

Résultat global avec reports	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Fonctionnement</b>	390 718,00 €	390 718,00 €	0 €
<b>Investissement</b>	492 920,19 €	116 600,00 €	+ 376 320,19 €
Résultat général de l'exercice avec reprise des résultats			+ 376 320,19 €

### Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe Zac des Grands Sillons

Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement, **les dépenses de fonctionnement** pour l'année 2026 se montent à **460 520,68 €** et intègrent principalement le report de résultat de l'année 2025 pour un montant de **413 620,68 €** les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de **7 000 €** et enfin les charges à caractère général qui regroupent les frais d'aménagement, d'entretien de la ZAC auxquels s'ajoute la taxe foncière, les frais d'étude, l'électricité le tout pour un montant de **39 900 €**.

**Les recettes de fonctionnement** proviennent quant à elles d'une vente de foncier pour un montant de **50 000 €** et d'une subvention du budget général pour un montant de **603 620,68 €** intégrant une compensation des dépenses d'entretien annuel pour un montant de **19 900,00 €** et une subvention d'équilibre pour l'exercice 2026 d'un montant de **583 720,68 €**.

Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement **les dépenses d'investissement** se montent à **370 102,88 €**. Cette somme correspond au remboursement du capital pour un montant de **50 120,76 €** et au remboursement des avances faites par le budget général au budget annexe de la ZAC pour un montant de **319 982,12 €**. **Les recettes d'investissement** proviennent quant à elles du report de résultats de l'année 2025 pour un montant de **340 545,42 €**

## Les grandes lignes du BP 2026

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap.002	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>413 620,68 €</b>
Chap 011	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>39 900 €</b>
605	Achat de matériels-Equipements et travaux	20 000,00 €
61521	Terrain (serv. passage réseaux sous VF)	500,00 €
615221	Entretien des bâtiment publics	2 000,00 €
615231	Entretien et réparation voirie	10 000,00 €
617	Etude et recherche	2 700,00 €
6228	Divers - Electricité	700,00 €
63512	Taxe foncière	4 000,00 €
Chap. 66	<b>Charges financières</b>	<b>7 000,00 €</b>
Chap. 042	<b>Opération ordre transfert entre sections – stock initial</b>	<b>280 496,55 €</b>
Chap. 043	<b>Opération ordre intérieur section</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>748 017,23 €</b>
Recettes HT		
Chap. 70	<b>Produits des services du Domaine et vente diverses</b>	<b>50 000,00 €</b>

Chap. 75	<b>Produits exceptionnels – 7573621 Subvention du BG</b>	<b>603 620,68 €</b>
Chap. 042	<b>Opération ordre transfert entre sections – stock Final</b>	<b>87 396,55 €</b>
Chap. 043	<b>Opération ordre intérieur section</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>748 017,23 €</b>

**En fonctionnement : le budget est équilibré à 748 017,23 € en dépenses et en recettes**

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 16	<b>Emprunts et dettes assimilées dont</b>	<b>370 102,88 €</b>
1641	Emprunts	50 120,76 €
168751	Remboursement avances du BG	319 982,12 €
Chap. 040	<b>Opération ordre transfert entre sections – stock Final</b>	<b>87 396,55 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>457 499,43 €</b>
Recettes HT		
Chap. 001	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>340 545,42 €</b>
Chap. 040	<b>Opération ordre transfert entre sections – stock initial</b>	<b>280 496,55 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>621 041,97 €</b>

**En investissement : le budget est en excédent de 163 542,54 €**

**Résultat général de l'exercice 2026,**

	RECETTES €	DEPENSES €	SOLDE €
FONCTIONNEMENT	748 017,23 €	748 017,23 €	0 €
INVESTISSEMENT	621 041,97 €	457 499,43 €	+ 163 542,54 €
Résultat général de l'exercice			<b>+ 163 542,54 €</b>



## Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe Pôle médico-tertiaire

<b>Grandes lignes du BP 2026 (avec RAR et reprise de résultat 2025)</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>Dépenses HT</b>		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2025	0,00 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont	9 700 €
60611	Eau et assainissement	100,00 €
60612	Energie, électricité	400,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	5 800,00 €
6156	Maintenance	500,00 €
616	Primes d'assurances	300,00 €
6351	Taxes foncières	2 600,00 €
Chap.65	Admission en non valeur	7 200,00 €
Chap. 042	Amortissements	20 800,00 €
Chap. 66	Charges financières	7 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>44 700,00 €</b>
<b>Recettes HT</b>		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2025	0,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	44 700,00 €
752	Revenus des immeubles	
757	Subvention de fonctionnement	44 700,00 €
7588	Autres produits divers de gestion	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>44 700,00 €</b>

→ La section de fonctionnement du budget est à l'équilibre.

<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses HT</b>		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	21 900,00 €
1641	Emprunts	21 900,00 €
165	Dépôts et cautionnements	
Chap. 21	Immobilisations corporelles	2 000,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>23 900,00 €</b>
<b>Recettes HT</b>		
Chap. 001	Résultat d'investissement 2025	4 397,30 €
Chap. 040	Amortissements	20 800,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>25 197,30 €</b>

→ La section d'investissement du budget est en excédent à + 1 297,30 €.



<b>Résumé BP 2026 (avec RAR et reprise de résultat 2025)</b>			
	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>44 700,00 €</b>	<b>44 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>25 197,30 €</b>	<b>23 900,00 €</b>	<b>1 297,30 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>69 897,30 €</b>	<b>68 600,00 €</b>	<b>1 297,30 €</b>

**Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe bâtiment relais des Chauffours**

<b>Grandes lignes du BP 2026 (avec RAR et reprise de résultat 2025)</b>			
<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Dépenses HT</b>			
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2025		<b>0,00 €</b>
Chap. 011	Charges à caractère général dont		<b>74 490,00 €</b>
60611	Eau et assainissement	200,00 €	
60612	Energie, électricité	300,00 €	
60632	Fourniture de petits équipements	1 000,00 €	
6152	Entretien et réparation autres bâtiments publics	5 000,00 €	
6156	Maintenance	1 500,00 €	
616	Primes d'assurances	1 500,00 €	
6228	Honoraires	1 000,00 €	
6351	Taxes foncières	9 300,00 €	
6541	Admission en non-valeur	54 690,00 €	
Chap. 042	Amortissements		<b>46 600,00 €</b>
Chap. 66	Charges financières		<b>14 116,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>135 206,00 €</b>
<b>Recettes HT</b>			
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2025		<b>0,00 €</b>
Chap. 70	Produits des services et ventes diverses		<b>2 160,00 €</b>
70878	Remboursement de frais par des tiers	2 160,00 €	
Chap. 75	Autres produits de gestion courante		<b>133 046,00 €</b>
752	Revenus des immeubles	63 340,00 €	
757	Subvention de fonctionnement	69 706,00 €	
7588	Autres produits divers de gestion		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>135 206,00 €</b>

➔ La section de fonctionnement du budget est à l'équilibre.

En dépenses de fonctionnement, il est à noter l'intégration d'admissions en non-valeur consécutives à la liquidation judiciaire d'anciens locataires.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00 €
Chap. 021	Immobilisation corporelles	10 000,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>55 000,00 €</b>
Recettes HT		
Chap. 001	Résultat d'investissement 2025	20 508,94 €
Chap. 040	Amortissements	46 600,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>67 108,94 €</b>

➔ La section d'investissement du budget est en excédent de + 12 108,94 €.

Résumé BP 2026 (avec RAR et reprise de résultat 2025)			
	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Fonctionnement</b>	135 206,00 €	135 206,00 €	0,00 €
<b>Investissement</b>	67 108,94 €	55 000,00 €	12 108,94 €
<b>Résultat exercice</b>	202 314,94 €	190 206,00 €	12 108,94 €

### Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe UDD

La restructuration du site d'Isola Composite France à Delle, dont le principe avait été acté dès la reprise de cette entreprise et était un élément déterminant de celle-ci, est l'une des opérations majeures d'investissement portées par la collectivité au titre de l'exercice 2026. Elle s'inscrit dans la droite ligne des opérations de rénovation des anciens sites industriels du Sud Territoire engagées de longue date avec la réhabilitation de l'ancienne friche Amstutz, qui accueille aujourd'hui le pôle logistique de LISI Automotive, opérations indispensables au maintien et au développement du tissu industriel.

Le marché de conception-réalisation portant sur cette opération a été passé en juillet 2025, et les travaux ont débuté immédiatement après. La collectivité s'est assurée, par un marché séparé,

l'appui de la SODEB à travers une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la durée prévisionnelle du chantier.

Le financement de l'opération a été sécurisé par la passation avec la Banque des Territoires de deux contrats de prêt, après approbation par le Conseil communautaire lors de sa réunion du 6 novembre 2025.

Au titre de l'exercice 2025 ont été réalisés les travaux de mise en place de la nouvelle chaufferie, et les réseaux permettant tant son alimentation que la desserte des différents bâtiments. L'ensemble a pu être rendu opérationnel pour la campagne de chauffage hivernal. Cette opération était doublement prioritaire, afin d'une part de réduire très sensiblement les dépenses énergétiques et de consolider la situation de l'entreprise, d'autre part de sécuriser la production avec l'arrêt d'une chaufferie hors d'âge et en limite de rupture.

Différents travaux ont par ailleurs été menés sur les toitures.

Le début de l'année 2026 a vu la poursuite des opérations, avec notamment :

- La démolition de deux bâtiments dépourvus d'utilité, en particulier le grand bâtiment en hauteur donnant sur le faubourg de Belfort, et celui situé en cœur de site, à l'arrière de l'ancien siège d'UDD. Cette opération avait été préparée en 2025, avec la dérivation de l'ensemble des réseaux qui traversaient ces bâtiments (chauffage, haute tension, courants faibles, air comprimé, eau), la définition et la mise en place d'un nouveau plan de protection contre la foudre, et une étude environnementale, qui a conduit à la mise en place de nids artificiels pour les deux espèces protégées dont la présence était possible sur ces deux bâtiments. Parallèlement ont été menés les diagnostics réglementaires en matière d'amiante et de plomb. L'opération de démolition proprement dite, qui s'est achevée le 31 mars, a été précédée du désamiantage complet de ces bâtiments ; elle se poursuit avec la démolition des fondations et des massifs d'ancrage, qui sera suivie de la réalisation de plates-formes ;
- La conduite des études de détail nécessaires à la mise en œuvre des travaux de rénovation de deux bâtiments, qui seront dédiés aux différentes fonctions tertiaires.

Le reste de l'année 2026 verra en particulier :

- Les travaux de rénovation de ces bâtiments : l'ancien siège social d'UDD, qui abritera l'ensemble des fonctions administratives, commerciales et de support, et une partie du bâtiment situé au cœur du site, qui accueillera les activités de recherche-développement, de test et de contrôle qualité ;
- La réalisation d'une nouvelle entrée sur le faubourg de Belfort, qui donnera une lisibilité d'ensemble au site, permettra de rationaliser les flux, et sécurisera l'ensemble des accès depuis la voie publique avec la constitution des espaces de recul nécessaires. Cette opération comprendra de plus la construction d'une nouvelle loge de garde.

Cette opération comprend un important enjeu en matière de sécurité, d'une part en raison de la coactivité entre les entreprises en charge du chantier et Isola Composite France (l'accès à certains bâtiments implique des croisements de flux et il est de ce fait impossible de disposer d'un chantier

séparé du reste du site), d'autre part en raison des contraintes inhérentes aux produits utilisés par Isola, et de la présence à proximité immédiate de certaines parties du chantier de zones dites ATEX, répondant à des impératifs de fonctionnement spécifique ; les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place et le suivi des règles nécessaires.

Afin de mener ces opérations, il est nécessaire de procéder à un complément d'acquisitions foncières (ancien siège d'UDD) qui avaient été exclues du projet initial et qui s'avèrent aujourd'hui nécessaires. Le conseil communautaire en a délibéré lors de sa dernière réunion de la mandature précédente et a alors pris l'engagement d'inscrire les crédits appropriés lors du vote du présent budget, et la rédaction de l'acte est en cours.

Ces différents travaux, s'ils seront poursuivis en 2027 par d'autres opérations permises par le transfert des fonctions tertiaires dans leurs locaux définitifs, transformeront dès cette année en profondeur l'image renvoyée par Isola, avec une transformation majeure de la lisibilité du site depuis la voie publique. L'opération s'inscrit donc dans une série qui aura permis une requalification en profondeur de l'axe nord-sud de Delle, comprenant la rénovation de la gare, celle du centre commercial de l'Allaine, la restructuration de l'ancienne partie du site d'UDD située à l'est du faubourg de Belfort, celle du site de LISI, la rénovation pour l'accueil de notre siège de l'ancien immeuble de la Compagnie industrielle de Delle, et donc l'installation sur l'ancien site Amstutz du centre logistique de LISI. Pour mémoire, la requalification de cet axe avait fait l'objet, peu après la création de la Communauté de communes, d'une étude globale dont la faisabilité était alors incertaine, mais dont tous les éléments auront été mis en œuvre, après naturellement adaptation aux évolutions des différents acteurs économiques.

Les propositions d'inscription budgétaires pour l'exercice 2026 sont les suivantes :

- En investissement :

Dépenses		Recettes	
Acquisitions	110 000	Subventions	700 000
Marché conc.réal.	4 388 484	Emprunt	5 000 000
Marché AMO	80 000		
SPS, divers	60 000		
Déficit N – 1	1 061 516		
<b>TOTAL</b>	<b>5 700 000</b>		<b>5 700 000</b>

- En fonctionnement :

En fonctionnement, les montants de l'année peuvent être estimés comme suit, étant rappelé que le montant des loyers est calculé sur la base des dépenses effectuées, avec un différé d'une année qui explique le déficit prévu pour 2026, qui n'est pas structurel :

Dépenses		Recettes	
Frais financiers	25 666	Loyer	56 328

<b>Impositions</b>	97 711	<b>Remb. imp.</b>	97 711
<b>Assurances</b>	49 500	<b>Subvention BG</b>	26 579
<b>Déficit N – 1</b>	7 741		
<b>TOTAL</b>	180 618		180 618

### Les grandes lignes du BP 2026 – Budget annexe Maison du terroir

Le montant prévisionnel de la **section dépenses d'investissement pour 2026** est de **41 569,44 €** correspondant aux aménagements intérieurs du bâtiment pour un montant de **2 485,33 €** et au report de résultat de l'année 2025 d'un montant de **39 084,11 €**.

**Les recettes d'investissement** pour un montant total de **41 569,44 €** proviennent essentiellement, quant à elles, d'une subvention d'Etat (Fonds soutien commerce rural) pour un montant de **25 000 €** de l'amortissement pour un montant de **2 663,60 €** et de l'affectation du résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement pour un montant de **13 905,84 €**

**Les dépenses de fonctionnement** prévisionnelles s'élèvent à **16 063,60 €**. Ce montant correspond notamment aux dépenses d'entretien et de réparation pour un montant de **9 500 €**, à la dotation aux amortissements pour un montant de **2 663,60 €**, au paiement des fluides (énergie, eau), à la taxe foncière, à l'assurance multirisque, à la fourniture de petits équipements et à quelques prestations de services.

**Les recettes de fonctionnement en 2026** dont le montant est de **16 063,60 €** proviennent, quant à elles d'un concours du Budget Général et ce afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

### Les grandes lignes du BP 2026

Section de fonctionnement		
Dépenses		
<b>Chap. 002</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>13 400,00 €</b>
60611	Eau et assainissement	100,00 €
60612	Énergie - Électricité	1 300,00 €
60631	Fourniture entretien	200,00 €
60632	Fourniture de petits équipements	700,00 €
611	Contrat de prestations de services	300,00 €
61521	Entretien réparation	1 500,00 €
615231	Entretien et réparation - voirie	5 000,00 €
615221	Entretien et réparation - bâtiment	3 000,00 €
6161	Assurance multirisque	500,00 €
6238	Publicité - publications	300,00 €
63512	Taxe Foncière	500,00 €
<b>Chap. 042</b>	<b>Amortissement</b>	<b>2 663,60 €</b>

<b>Total des dépenses en fonctionnement</b>		<b>16 063,60 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chap. 002</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante dont</b>	<b>16 063,60 €</b>
7573621	Subvention du BG	16 063,60 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>16 063,60 €</b>

La section de fonctionnement est équilibrée à 16 063,60 € en dépenses et en recettes

<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses</b>		
<b>Chap. 001</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>39 084,11 €</b>
<b>Chap. 21</b>	<b>Immobilisations corporelles dont</b>	<b>2 485,33 €</b>
21321	Immeuble de rapport	2 307,06,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>41 569,44 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>001</b>	<b>Résultat reporté 2025</b>	<b>/</b>
<b>Chap 10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>13 905,84 €</b>
<b>1068</b>	Excédent de fonctionnement capitalisé	13 905,84 €
<b>Chap 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>25 000,00 €</b>
1311	Subvention d'État	25 000,00 €
<b>Chap. 040</b>	<b>Amortissements</b>	<b>2 663,60 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>41 569,44 €</b>

La section d'investissement est équilibrée à 41 569,44 € en dépenses et en recettes

La balance globale des comptes est équilibrée.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	16 063,60 €	16 063,60 €	0 €
Investissement	41 569,44 €	41 569,44 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €



## BUDGET ANNEXE EAU- BP 2026

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle technique de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-Président chargé de l'eau potable, **une somme de 635 000 € est à inscrire au chapitre 012,**
- vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure d'adduction d'eau et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (entretien et réparation réseau, entretien et réparation bâtiment), la redevance pollution, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment) **une somme de 1 088 850€ est à inscrire au chapitre 011,**
- vu la redevance pollution à reverser à l'Agence de l'Eau, **une somme de 425 000€ est à inscrire au chapitre 014,**
- vu les charges de gestion et les pertes sur créances irrécouvrables, **une somme de 25 000€ est à inscrire au chapitre 65,**
- vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 126 000€ est à inscrire au chapitre 66,**
- vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 680 000€ est à inscrire au chapitre 042,**
- vu les annulations sur titres de recette, **une somme de 52 000€ est à inscrire au chapitre 67,**
- vu les provisions pour risques et charges, et les dépenses imprévues, **une somme de 4 500 € est à inscrire respectivement au chapitre 68.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

- vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés sur les cinq dernières années, le prix inchangé de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'encaissement des redevances pollution et prélèvement pour le compte de l'Agence de l'Eau, la prévision de prestations des branchements neufs pour les nouveaux abonnés **une somme de 2 452 000€ est à inscrire au chapitre 70,**
- vu les subventions pour le projet de territoire l'Eau d'Ici, **une somme de 160 000€ est à inscrire au chapitre 74,**
- vu les recettes diverses, générées par exemple par l'occupation du château de Delle par TDF, le remboursement de la TICFE, **une somme de 18 000€ est à inscrire au chapitre 75,**
- **une somme de 200€ est à inscrire au chapitre 77.**

A la section d'investissement, en dépenses :

- vu les restes à réaliser 2025 (188 356,99€) et vu le programme des nouveaux travaux envisagés, où il est prévu de réaliser notamment :
  - Les renouvellements de conduites,  
rue Charles De Gaulle à Grosne,



rue des Carrières à Suarce,  
 impasse du Chatelôt à Beaucourt,  
 d'un des ponts rue Principale à Florimont,

- Le remplacement des automates sur plusieurs sites AEP,
  - L'achat de compteurs équipés pour la relève à distance,
  - Le projet de territoire l'Eau d'Ici pour la qualité de l'eau,
  - Les études pour le Plan de Gestion et la Sécurité Sanitaire des Eaux PGSSE) et des ressources stratégiques majeures,
- **des sommes de respectivement 216 000€, 774 679,40€, 61 514,59€ sont à inscrire aux chapitres 20, 21 et 23,**
  - **vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 220 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

- vu la dotation aux amortissements, **la somme de 680 000€ est à inscrire au chapitre 040,**
- vu la création d'une réserve, **la somme de 1 200€ est à inscrire au chapitre 10,**
- vu les subventions (DETR), **une somme de 373 431,31€ est à inscrire au chapitre 13.**

Ainsi, le budget 2026 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 036 350,00 €	3 036 907,19 €	557,19 €
Investissement	1 325 900,46 €	1 325 193,99€	706,47€
Résultat général de l'exercice			1 263,66 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2026 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général avec notamment	1 088 850,00 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	190 000 €
6062	Produit de traitement	8 000 €
6063	Petit équipement	30 000 €
61521	Entretien et réparation bâtiment	15 000 €
61521	Entretien, réparation réseaux	420 000 €
6155	Maintenance matériel roulant	20 000 €

6156	Maintenance préventives	25 000 €	
617	Etudes (analyses)	55 000 €	
6287	Remboursement de frais	123 000 €	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau pour prélèvements d'eau	80 000 €	
Chap. 012	Charges de personnel		<b>635 000,00 €</b>
Chap. 014	Reversement Agence redevance pollution		<b>425 000,00 €</b>
Chap. 023	Virement à l'investissement		<b>0,00 €</b>
Chap. 042	Amortissements		<b>680 000,00 €</b>
Chap. 65	Charges de gestion et perte sur créances irrécouvrables		<b>25 000,00 €</b>
Chap. 66	Intérêts d'emprunts		<b>126 000,00 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles		<b>52 000,00 €</b>
Chap. 68	Provisions pour risques et charges		<b>4 500,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>3 036 350,00 €</b>
<b>En recettes</b>			
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2025)		<b>373 707,19 €</b>
Chap. 042	Amortissements de subventions		<b>33 000,00 €</b>
Chap. 70	Ventes de produits dont :		<b>2 452 000,00 €</b>
70111	Vente d'eau aux abonnés	1 960 000 €	
70111	Redevance AERMC performance	42 000 €	
701241	Redevance AERMC de consommation	400 000 €	
704	Travaux (branchements neufs)	50 000 €	
Chap. 74	Subventions d'exploitation		<b>160 000,00 €</b>
Chap. 75	Autres produits		<b>18 000,00 €</b>
Chap. 77	Produits exceptionnels		<b>200,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>3 036 907,19 €</b>

<b>Image synthétique du BP 2026 par section et chapitre</b>			
<b>Section d'investissement</b>			
<b>En dépenses</b>			
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2025)		<b>0,00 €</b>
Chap. 040	Amortissements de subventions		<b>33 000,00 €</b>
Chap. 041	Opérations patrimoniales		<b>20 000,00 €</b>
Chap. 16	Capitaux des emprunts		<b>220 000,00 €</b>

Chap. 20	Études dont	216 000,00
	Restes à réaliser 2025	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	774 679,40 €
	Restes à réaliser 2025	188 356,99 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	61 514,59 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 325 193,99 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2025)	251 269,15 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0,00 €
Chap. 040	Amortissements	680 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	20 000,00 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00 €
Chap. 13	Subventions	373 431,31 €
Chap. 16	Emprunts	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0,00 €
		<b>1 325 900,46 €</b>



## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF- BP 2026

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- vu la consommation de l'énergie, les achats de produits de traitements, les charges d'exploitation (carburant, téléphonie, assurances, analyses d'autosurveillance, etc.), les travaux d'entretien nécessaires à l'exploitation de nos infrastructures ainsi que les travaux de réparation (réseaux et stations) et les prestations de services (gestion des boues de STEP, télégestion, informatique, la régularisation de l'envoi des eaux usées de Fêche l'Eglise sur PMA, études diverses...), **une somme de 978 950 € est à inscrire au chapitre 011.**
- vu le personnel affecté aux missions du service assainissement, le personnel mutualisé en charge de l'accueil et de la facturation sur le pôle technique de Grandvillars et de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines au niveau du siège de Delle et la prise en charge des indemnités du vice-président délégué, **une somme de 500 000 € est à inscrire au chapitre 012.**
- vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, il est à prévoir **une somme de 302 253,04 € au chapitre 66.**  
À vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 810 000 € est à inscrire au chapitre 042.**
- vu les annulations sur les factures d'eau, la participation à l'emprunt des travaux du réseau pluvial de Fêche l'Eglise, les indemnités liées aux travaux, **une somme de 40 000 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

- vu l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés ces dernières années et l'application de la redevance à 3,04 € /m<sup>3</sup> sur un plein exercice, la recette des redevances 2026 est estimée à 2 356 000 € HT. Compte tenu des montants perçus en lien avec la redevance de performance des réseaux d'assainissement de l'Agence de l'Eau, les prévisions de prestations de branchements neufs, la taxe de Participation au Financement de l'Assainissement Collectif, **une somme de 2 451 000 € est à inscrire au chapitre 70.**
- vu la participation du Syndicat d'Épuration de la Basse-Allaine (SEBA Suisse) et d'EUROCAST, **une somme de 90 000 € est à inscrire au chapitre 74.**
- **un montant de 266 649,21 € est à inscrire au chapitre 042** pour les amortissements de subventions.

A la section d'investissement, en dépenses :

- vu les restes à réaliser 2025 (**2 097 131,42 €**) et vu le programme des travaux envisagés pour 2026 correspondant notamment :  
- à la réalisation des études préalables à la rénovation ou à l'agrandissement des bassins d'aération et de clarification de la STEP de Grandvillars,

- au complément des points de mesures prévus dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement,
- à la pose d'un ouvrage permettant de couvrir la benne à sables de la STEP de Beaucourt,
- à l'achat de trois véhicules et d'une remorque,
- aux diverses études à réaliser pour de prochaines opérations de travaux
- au renouvellement du matériel électromécanique
- au démarrage des travaux tranche 2 de Faverois pour un montant global estimé à 730 000 € HT.
- au lancement des études pour la tranche 3 des travaux sur Brebotte-Grosne-Froidefontaine

**Des sommes respectivement de 299 290 €, 759 350,80 € et 2 621 844,62 € sont à inscrire aux chapitres 20, 21 et 23.**

- vu les capitaux d'emprunts à rembourser déjà contractés, **une somme de 355 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

- vu les restes à réaliser 2024 (682 438 €) et les aides financières attendues pour les études et travaux 2026 (Agence de l'eau, DETR notamment), **une somme de 1 746 257 € est à inscrire au chapitre 13.**
- vu la dotation aux amortissements, **une somme de 810 000 € est à inscrire au chapitre 040,**

Ainsi, le budget 2026 :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	2 695 203,04 €	3 174 952,32 €	479 749,28 €
Investissement	4 302 134,63 €	4 566 470,38 €	264 335,75 €
Résultat général de l'exercice			744 085,03 €

De manière synthétique et détaillée :

Image synthétique du BP 2026 par section et chapitre			
Section de fonctionnement			
En dépenses			
Chap. 011	Charges à caractère général dont		978 950,00 €
604	Traitement des boues	60 000 €	
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	235 000 €	
6062	Produits de traitement	115 000 €	

611	Sous-traitance	60 000 €
61523	Entretien et réparation sur réseaux	135 000 €
6156	Maintenance	35 000 €
617	Etudes	47 400 €
6226	Honoraires	126 000 €
63713	Redevance de performance Agence	8 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	500 000 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	0 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	0 €
Chap. 042	Dotation aux amortissements	810 000 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	34 000 €
Chap. 66	Remboursement des intérêts d'emprunts	302 253,04 €
Chap. 67	Annulations de titres	40 000 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	30 000 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 695 203,04 €</b>

En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté	365 303,11 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	266 649,21 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 451 000,00 €
70611	Redevance assainissement	2 356 000 €
704 + 70128	Travaux (branchements neufs) et redevance PAC (Participation AC)	45 000 €
706121	Redevance de performance des réseaux (Agence)	40 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	90 000 €
Chap. 75	Autres produits	2 000 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	0 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>3 174 952,32 €</b>

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 040	Amortissements de subventions	266 649,21 €

Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	355 000 €
Chap. 20	Frais d'études	299 290 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles (travaux) dont	759 350,80 €
<b>Restes à réaliser 2025</b>		<b>160 996,80 €</b>
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux) dont	2 621 844,62 €
<b>Restes à réaliser 2025</b>		<b>1 706 844,62 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>4 302 134,63 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté	2 010 213,38 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0 €
Chap. 040	Dotations aux amortissements	810 000 €
Chap. 023	Immobilisations en cours	0 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR) dont	1 746 257 €
<b>Restes à réaliser 2025</b>		<b>682 438 €</b>
Chap. 16	Emprunts	0 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0 €
1068	Réserves	0 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>4 566 470,38 €</b>



## BUDGET ANNEXE SPANC- BP 2026

L'année 2026 sera marquée par différents évènements :

- la reprise progressive des contrôles par le technicien SPANC.
- la mise à jour du règlement de service prévue depuis 2024.
- au premier semestre 2026, 30 contrôles seront réalisés sur les installations présentant des risques sanitaires avec l'appui d'un sous-traitant.
- au second semestre 2026, les contrôles seront effectués en interne, avec un objectif de 70 contrôles périodiques.

### A la section de fonctionnement, en dépenses :

- Une somme de **9 500 €** est affectée *au chapitre 011* pour les prestations de vidanges chez les particuliers.
- Une somme de **10 000 €** est affectée *au chapitre 011* pour les prestations de contrôles sous-traitées.
- La rémunération du technicien SPANC (agent mutualisé avec le service de l'assainissement collectif) et du Vice-Président Assainissement pour un montant de **15 000 €** est affectée *au chapitre 012*.
- Une somme de **1 700 €** est affectée *au chapitre 65* pour la location du logiciel SPANC et les créances admises en non-valeur.
- Une somme de **500 €** est affectée *au chapitre 67* pour des titres annulés sur les années antérieures.

### A la section de fonctionnement, en recettes :

- le report du résultat 2024 soit un excédent de **37 897,47 €** affecté *au chapitre 002*.
- Une somme de **18 114,14 €** est affectée *au chapitre 70*, elle correspond au paiement des contrôles (ou redevance) et au paiement des prestations de vidanges par les particuliers.

De manière synthétique, le budget 2026 se présente en dépenses et recettes de fonctionnement de la manière suivante :



<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 011	Charges à caractère général (prestations vidanges, prestations de contrôles)	<b>20 600 €</b>
Chap. 012	Charges de personnel	<b>15 000 €</b>
Chap. 65	Autres charges de rattachement	<b>1 700 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles	<b>500 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>37 800 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	<b>37 897,47 €</b>
Chap. 70	Prestations vidanges et contrôles	<b>18 114,14 €</b>
Chap. 74	Subventions d'exploitation et aides réhabilitation	<b>0 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>56 011,61 €</b>



## BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES- BP 2026

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- *vu le coût de traitement des déchets, les frais de carburants, l'entretien des camions, **une somme de 2 255 000.00 € est à inscrire au chapitre 011.***
- *vu le personnel affecté aux missions du service de Gestion des déchets, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel du siège de Delle et de la prise en charge des indemnités du vice-président en charge des ordures ménagères, **une somme de 1 107 000.00 € est à inscrire au chapitre 012.***
- *vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 25 500.00 € est à inscrire au chapitre 66.***
- *vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 212 000.00 € est à inscrire au chapitre 042.***

A la section de fonctionnement, en recettes :

- *vu le montant de la redevance de l'année antérieure, la vente de différents matériaux, **une somme de 2 834 200.00 € est à inscrire au chapitre 70.***
- *vu les soutiens versés par les éco-organismes, **une somme de 597 700 € est à inscrire au chapitre 74.***
- *Vu l'excédent reporté 2025 **une somme de 79 861.06 € est à inscrire au chapitre 002.***

A la section d'investissement, en dépenses :

- *vu les restes à réaliser 2025 (174 549.56 €)*
- *vu l'acquisition d'un godet pour le manitou, l'acquisition de bennes pour la déchetterie de Fêche l'Eglise, l'acquisition de bacs, **la somme de 370 198.38 € est à inscrire au compte 21.***
- *vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 106 385.87 € est à inscrire au chapitre 16.***
- *Vu les travaux prévus à la déchetterie de Fêche, **la somme de 601 648.29 € est à inscrire au chapitre 23***

A la section d'investissement, en recettes :

- *vu le FCTVA, **la somme de 127 567.54 € est à inscrire au chapitre 10.***
- *vu le solde de la subvention de l'Adème (biodéchets) et la subvention de l'état (DSIL), **la somme de 114 959.50 € est à inscrire au chapitre 13***
- *vu la dotation aux amortissements, **une somme de 212 000.00 € est à inscrire au chapitre 040.***
- *Vu le solde d'exécution de 2025, **une somme de 634 505.50 € est à inscrire au 001.***

Ainsi, le budget 2026 présente un suréquilibre en recettes de fonctionnement de **11.06 €** (report inclus) et s'équilibre en section d'investissement.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 608 500.00 €	3 608 511.06 €	11.06 €
Investissement	1 089 032.54 €	1 089 032.54 €	0 €
Résultat général de l'exercice			11.06 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2026 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère générale dont	2 255 000.00 €
611	Traitement des déchets	1 840 000.00 €
61551	Entretien matériel roulant	100 000.00 €
6066	Carburant	120 000.00 €
Chap. 012	Charges de personnel	1 107 000.00 €
Chap. 042	Amortissements	212 000.00 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	4 000.00 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	25 500.00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €
Chap. 68	Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	0.00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>3 608 500.00 €</b>
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2025)	79 861.06 €
Chap.042	Opération d'ordre de transfert entre section	9 800.00 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 834 200.00 €
703	Vente de matériaux	104 000.00 €
706	Participation des usagers	2 730 200.00 €
Chap. 74	Subvention d'exploitation	597 700.00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	17 100.00 €
Chap. 76	Produits financiers	0.00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	69 850.00 €

**Total des recettes de fonctionnement****3 608 511.06 €****Section d'investissement****En dépenses**

Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	<b>9 800.00 €</b>
Chap.10	Dotations....	<b>1 000.00 €</b>
Chap. 16	Capitaux des emprunts	<b>106 385.87 €</b>
Chap. 21	Immobilisations corporelles	<b>370 198.38 €</b>
Chap.23	Immobilisations en cours	<b>601 648.29 €</b>
<b>Dont restes à réaliser 2025 pour info</b>		<b>174 549.56.00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 089 032.54 €</b>

**En recettes**

Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2025)	<b>634 505.50 €</b>
Chap. 040	Amortissements	<b>212 000.00 €</b>
Chap. 10	FCTVA	<b>127 567.54 €</b>
Chap.13	Subvention d'investissement	<b>114 959.50 €</b>
Chap. 16	Chap. 13 Emprunts et dettes assimilés	<b>0.00 €</b>
<b>Dont restes à réaliser 2025</b>		<b>100 000.00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 089 032.54 €</b>

## BUDGET ANNEXE GEMAPI- BP 2026

L'année 2026 verra l'ensemble des études listées ci-dessous se clôturer :

- l'étude de danger et l'élaboration du dossier réglementaire pour la régularisation de la digue de la ZAC de l'Allaine à Delle (90) en système d'endiguement
- l'étude de restauration hydromorphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars
- l'élaboration du diagnostic des affluents de l'Allaine et la Bourbeuse a été réalisé en 2024 et permettra d'aboutir en 2025 sur un programme pluriannuel de gestion et d'entretien des cours d'eau.

La restauration de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars se traduira par une première tranche de travaux. D'autres études seront également lancées en 2026 :

- l'étude de restauration hydromorphologique de l'Ecrevisse en vue de diminuer le risque d'inondation dans la traversée de Brebotte ;
- l'étude d'aménagement en amont de l'aqueduc VNF à Froidefontaine.

D'un point de vue global, l'année 2026 reste une année de transition, c'est-à-dire marquée par l'achèvement et le démarrage de nouvelles études. Cette année sera également la période pour affiner les dépenses d'entretien des cours d'eau.

Le Budget Primitif concernant le budget annexe GEMAPI est par nature et par chapitre selon la réglementation de la M 57. Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2026 et présenté lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

### A la section de fonctionnement, en dépenses :

- Vu les charges d'exploitation (frais de fonctionnement généraux mutualisés, entretiens divers, entretien du parc automobile, frais de télécommunication, publicité, fournitures diverses, etc.) et les travaux d'entretien de cours d'eau, **une somme de 98 200 € est à inscrire au chapitre 011.**
- Vu le personnel affecté aux missions de la compétence GEMAPI (une chargée de missions, un technicien et un alternante) ainsi que les indemnités concernant une apprentie et d'éventuel personnel extérieur (indemnités élus), **une somme de 136 000 € est à inscrire au chapitre 012.**
- Vu le reversement de taxes GEMAPI (Impôts) qui pourrait être réalisé, **une somme de 6 300 € est à inscrire au chapitre 014.**
- Vu les amortissements à réaliser, **une somme de 51 500 € est à inscrire au chapitre 042.**
- Vu les conventionnements signés (adhésion à l'EPTB, animation SAGE Allan et PAPI de l'Allan, veille SAFER, etc.), **une somme de 27 000 € est à inscrire au chapitre 65.**
- Vu les charges financières liées aux emprunts contractés (intérêts), **une somme de 3 300 € est à inscrire au chapitre 66.**

**A la section de fonctionnement, en recettes :**

- Vu le résultat de fonctionnement reporté, **une somme de 456 690 € est à inscrire au chapitre 002.**
- Vu les subventions liées aux amortissements à réaliser, **une somme de 18 800 € est à inscrire au chapitre 042.**
- Vu les recettes de la taxe GEMAPI instituée et fixée à un produit global de 290 000 €, **une somme de 290 000 € est à inscrire au chapitre 731.**
- Vu les subventions liées à aux opérations portées en 2025, **une somme de 13 500 € est à inscrire au chapitre 74.**

**A la section d'investissement, en dépenses :**

- Vu les emprunts réalisés, **une somme 15 000 € est à inscrire au chapitre 16.**
- Vu les études à réaliser (étude de dangers de la digue de Delle, restauration morphologique de l'Allaine dans la plaine de Grandvillars, réhabilitation de la vanne des Roselets, restauration de l'Ecrevisse, aménagement du Canal du Moulin à Froidefontaine) **une somme de 431 000 € est à inscrire au chapitre 20.**
- Vu les restes à réaliser, notamment le projet de restauration morphologique de la Bourbeuse porté conjointement par SNCF Réseau, la Communauté de Communes du Sud Territoire et le Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le RAR s'élève à **87 000 €.** **Une somme totale de 87 000 € est à inscrire au chapitre 204.**
- Vu les investissements divers en lien avec les projets potentiels de l'année 2026 (donc les travaux d'accès à la vanne des Roselets), **une somme totale (RAR inclus) de 122 000 € est à inscrire au chapitre 21.**
- Vu les opérations d'ordres de transfert entre sections, **une somme de 18 800 € est à inscrire au chapitre 040.**
- Vu les opérations patrimoniales en cours et/ou à venir, **une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 041.**

**A la section d'investissement, en recettes :**

- Vu le solde d'exécution de la section d'investissement reporté, **une somme 93 077,17 € est à inscrire au chapitre 001.**
- Vu les opérations de dotations et fonds divers, **une somme 153 000 € est à inscrire au chapitre 10.**
- Vu les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AE RMC) liées à l'étude de restauration morphologique de l'Allaine entre Delle et Grandvillars (61 000 €), les RAR (92 133 €) du projet de restauration de l'Allaine au centre-ville de Delle ; les subventions du FPRNM et du Fonds vert pour l'étude de dangers de la digue de Delle (83 000 € ; les subventions de l'Agence de l'eau pour l'aménagement de Froidefontaine de 35 000 € ; les subventions du FPRNM + AE RMC pour la restauration de l'Ecrevisse pour 96 000 € ; les subventions du FPRNM pour la réhabilitation de la vanne des Roselets pour 20 000 €), **une somme de 387 133 € est à inscrire au chapitre 13.**

- Vu les amortissements à réaliser, **une somme de 51 500 € est à inscrire au chapitre 040.**
- Vu les opérations patrimoniales en cours et/ou à venir, **une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 041.**

Ainsi, le budget 2026 (RAR 2026 et report 2025 inclus) s'établit de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes	Résultat cumulé 2026
<b>Fonctionnement</b>	322 300,00 €	778 990,25 €	456 690,25 €
<b>Investissement</b>	683 801,00 €	694 710,17 €	10 909,17 €
<b>Résultat général de l'exercice :</b>			467 599,42 €

De manière synthétique et détaillée :

<b>Image synthétique du BP 2026 par section et par chapitre</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>En dépenses</b>			
Chap. 011	Charges à caractère général dont		<b>98 200,00 €</b>
60	Achat & variation de stocks	9 500,00 €	
61	Entretien et réparations	72 900,00 €	
62	Autres services extérieurs	15 500,00 €	
63	Impôts taxes & versements assimilés	300,00 €	
Chap. 012	Charges de personnel et frais assimilés		<b>136 000,00 €</b>
Chap. 014	Impôts et taxes		<b>6 300,00 €</b>
Chap. 023	Virement à l'investissement		<b>0,00 €</b>
Chap. 042	Amortissement		<b>51 500,00 €</b>
Chap. 65	Autres charges de gestion courante		<b>27 000,00 €</b>
Chap. 66	Charges financières		<b>3 300,00 €</b>
Chap. 67	Annulations de titres		<b>0,00 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>322 300,00 €</b>
<b>En recettes</b>			
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté (2025 + Reports 2024)		<b>456 690,25 €</b>
Chap. 042	Amortissement		<b>18 800,00 €</b>
Chap. 731	Impôts & taxes (taxe GEMAPI)		<b>290 000,00 €</b>
Chap. 74	Dotations, subventions & participations		<b>13 500,00 €</b>
Chap. 75	Produits exceptionnels		<b>0,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>778 990,25 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 13	Subventions	<b>1,00 €</b>
Chap. 16	Emprunts & dettes assimilées	<b>15 000,00 €</b>
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	<b>431 000,00 €</b>
Chap. 204	Subventions d'équipement versées	<b>87 000,00 €</b>
Chap. 21	Immobilisations corporelles	<b>122 000,00 €</b>
Chap. 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	<b>18 800,00 €</b>
Chap. 041	Opérations patrimoniales	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>683 801,00 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Solde d'exécution reporté (2025 + Reports 2024)	<b>93 077,17 €</b>
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	<b>153 000,00 €</b>
Chap. 13	Subventions	<b>387 133,00 €</b>
Chap. 040	Amortissements	<b>51 500,00 €</b>
Chap. 041	Opérations patrimoniales	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>694 710,17 €</b>

## BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE- BP 2026

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- *vu le coût de l'eau, l'électricité, le gaz, les produits de traitement et les analyses de l'eau, le matériel pour l'entretien courant des locaux, la remise en état de toutes les installations de sécurité, téléphonie, une somme de 385 100 € est à inscrire au chapitre 011.*
- *vu le personnel affecté au centre aquatique, une somme de 752 590.68 € est à inscrire au chapitre 012.*
- *vu le virement à la section d'investissement, une somme de 112 867,59 € est à inscrire au chapitre 023.*
- *une somme de 37 000 € est à inscrire au chapitre 042.*
- *une somme de 3 100 € est à inscrire au chapitre 65.*
- *vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, une somme de 31 000 € est à inscrire au chapitre 66.*
- *une somme de 100€ est à inscrire au chapitre 67.*

A la section de fonctionnement, en recettes :

- *vu le montant des ventes des différentes activités de l'année antérieure, une somme de 190 000 € est à inscrire au chapitre 70.*
- *vu le montant F.C.T.V.A, une somme de 1 000 € est à inscrire au chapitre 74.*

A la section d'investissement, en dépenses :

- *Vu les frais d'étude pour le devenir du bassin et du parc extérieur, une somme de 1 000€ est à inscrire au compte 20.*
- *Vu la remise en état de certaines installations, la somme de 93 000 € est à inscrire au compte 21.*
- *Vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 100 000€ est à inscrire au chapitre 16.*

A la section d'investissement, en recettes :

- *Vu le virement de la section de fonctionnement, la somme de 112 867.59 € est à inscrire au compte 021.*
- *Vu le montant des amortissements, la somme de 37 000 € est à inscrire au compte 040.*
- *Vu le montant des dotations, la somme de 330 906.25 € est à inscrire au compte 10.*

Ainsi, le budget 2026 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	1 321 758,27 €	1 321 758,27 €	0 €
Investissement	480 773,84 €	480 773,84 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

<b>Image synthétique du BP 2026 par section et chapitre</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
<b>Chap. 011</b>	<b>Charges à caractère général dont</b>	<b>385 100 €</b>
60612	Energie – électricité	250 000€
60624	Produits de traitement	12 500€
60631	Fournitures d'entretien	7 000€
60632	Fournitures de petit équipement	9 000€
60636	Vêtements de travail	1 000€
6064	Fournitures administratives	700€
6068	Achats autres fournisseurs	1 000
611	Contrats de prestations	20 000€
61351	Locations mobilières	7 000€
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	6 000€
615231	Entretien et réparations voiries	4 000€
61551	Matériel roulant	1 000€
61558	Autres biens immobiliers	1 000€
6156	Maintenance	29 000€
6161	Assurance multirisques	5 500€
617	Etudes et recherches	10 000€
6188	Autres frais divers	6 000€
6234	Réceptions	2 500€
6236	Catalogues et imprimés	1 000€
6262	Frais de télécommunication	5 200€
627	Frais bancaires	500€
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 700€
6284	Redevances pour services rendus	1 500€
<b>Chap. 012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>752 590.68 €</b>
<b>Chap. 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>112 867.59 €</b>
<b>Chap 42</b>	<b>Opérations d'ordre et de transfert</b>	<b>37 000 €</b>



Chap. 65	Autres Charges gestion courante	3 100 €
Chap. 66	Charges financières	31 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	100 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 321 758,27 € €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 013	Atténuations de charges	0 €
Chap.070	Ventes de produits à caractère sportif	190 000 €
Chap. 74	Dotations et participations	1 000 €
Chap. 75	Subventions de fonctionnement des communes membres du GFP	1 130 758,27 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>1 321 758,27 €</b>

<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 001	Solde d'exécution	286 773.84 €
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	100 000 €
Chap. 20	Immobilisation incorporelles	1 000€
Chap. 21	Immobilisations corporelles <b>dont</b>	<b>93 000 €</b>
21318	Autres bâtiments public	15 000 €
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	22 000 €
2158	Autres installations, matériel	30 000 €
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0 €
21838	Matériel de bureau	13 500 €
21848	Autres matériels de bureau	10 000 €
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500 €
2158	Outils	0 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>480 773.84 €</b>

<b>En recettes</b>		
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	112 867.59 €

Chap. 040	Opérations d'ordre	<b>37 000 €</b>
Chap. 10	Dotations, fonds divers (dont chap. 1068 de 296 111.25 €)	<b>330 906.25 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>480 773.84 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF



## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
<b>Engagement : 116 - BC 51 Réfection voirie ZAC Tehnopaic DELLE</b>		020	Tiers : SAS EUROVIA ALSACE FRANCHE-COI	4711,44 €
2152				4711,44 €
<b>Engagement : 132 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : BOUGUETAYA Badri	3000,00 €
20422				3000,00 €
<b>Engagement : 145 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : ROICOMTE Thierry	3000,00 €
20422				3000,00 €
<b>Engagement : 152 - BC 72 Mission contrôle technique Marché couvert Grandvillars</b>		020	Tiers : SAS APAYE INFRASTRUCTURES ET C.	7890,00 €
2313				7890,00 €
<b>Engagement : 155 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : THIERRY Christiane	3000,00 €
20422				3000,00 €
<b>Engagement : 156 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : BOUADMA Mouloud	1133,00 €
20422				1133,00 €
<b>Engagement : 157 - Fonds de concours investissements 2025 Isolation salle de motricité Ziem</b>		020	Tiers : BORON COMMUNE	4200,00 €
2041412				4200,00 €
<b>Engagement : 158 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : PELLINI Jean-Marie	500,00 €
20422				500,00 €
<b>Engagement : 159 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : LALOUX Lyndsay	500,00 €
20422				500,00 €
<b>Engagement : 160 - Fonds de concours investissements 2025 création eaux pluviales rue d'Als</b>		020	Tiers : CHAVANNES LES GRANDS COMMUNE	12861,00 €
2041412				12861,00 €
<b>Engagement : 161 - OPAH SUBVENTION</b>		022	Tiers : GREGORY Billod	500,00 €
20422				500,00 €
<b>Engagement : 165 - Fonds de concours investissements 2025 Réfection rue de Villars le sec</b>		020	Tiers : SOC CROIX COMMUNE	12353,00 €
2041412				12353,00 €
<b>Engagement : 166 - Fonds de concours investissements 2025 MO Salle communale</b>		020	Tiers : SOC CROIX COMMUNE	19950,00 €
2041412				19950,00 €
<b>Engagement : 167 - Fonds de concours investissements 2025 Implantation d'un nouveau com</b>		020	Tiers : COMMUNE DE FECHÉ L'EGLISE	4677,08 €
2041412				4677,08 €
<b>Engagement : 168 - Fonds de concours investissements 2025 Remplacement 2 poteaux incen</b>			Tiers : COMMUNE DE FECHÉ L'EGLISE	3916,25 €

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

Envoyé en préfecture le 13/05/2026  
Reçu en préfecture le 13/05/2026  
Publié le  
ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
	2041412		020		3916,25 €
Engagement :	169 - fonds de concours investissements 2025 Travaux assainissement Bât éco		020	Tiers : FROIDFONTAINE	13951,00 €
	2041412		020		13951,00 €
Engagement :	170 - fonds de concours investissements 2025 Réfection préau école et atelier c		020	Tiers : FROIDFONTAINE	14008,38 €
	2041412		020		14008,38 €
Engagement :	171 - Fonds de concours investissements 2025 Rénovation de l'aire de jeux		020	Tiers : COMMUNE DE JONCHEREY	10125,00 €
	2041412		020		10125,00 €
Engagement :	173 - Fonds de concours investissements 2025 réfection rue de la Grapatte		020	Tiers : SOC LEBETAIN	11100,60 €
	2041412		020		11100,60 €
Engagement :	174 - Fonds de concours investissements 2025 travaux de voirie rue du Pâquis		020	Tiers : SOC LEPUIX NEUF COMMUNE	12502,00 €
	2041412		020		12502,00 €
Engagement :	175 - Fonds de concours investissements 2025 Réfection pont forestier bois Ro		020	Tiers : SOC LEPUIX NEUF COMMUNE	4686,25 €
	2041412		020		4686,25 €
Engagement :	188 - Fonds de concours Investissement 2024 Création plancher neuf grenier ég		020	Tiers : BREBOTTE	9509,00 €
	2041412		020		9509,00 €
Engagement :	191 - Fonds de concours investissement 2024 système de vidéo surveillance BR		020	Tiers : BREBOTTE	7649,12 €
	2041411		020		7649,12 €
Engagement :	193 - Fonds de concours Investissement 2024 changement usage chemins Chev		020	Tiers : BREBOTTE	8523,75 €
	2041412		020		8523,75 €
Engagement :	206 - MOE marché couvert Grandvillars		62	Tiers : SAS Atelier Haton Architectes	35889,60 €
	2313		62		35889,60 €
Engagement :	209 - MOE marché couvert Grandvillars		62	Tiers : SAS ALLEGRO ACOUSTIQUE	4800,00 €
	2313		62		4800,00 €
Engagement :	210 - MOE Marché couvert Grandvillars		62	Tiers : SAS PERRIN ET ASSOCIES	13440,00 €
	2313		62		13440,00 €
Engagement :	211 - MOE Marché couvert Grandvillars		62	Tiers : SAS EVI ESPACE DE VIE INGENIERIE	9120,00 €
	2313		62		9120,00 €
Engagement :	212 - MOE Marché couvert Grandvillars		62	Tiers : SARL BZEC	19440,00 €
	2313		62		19440,00 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF



Communauté de Communes du Sud

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
Engagement : 215 - BC 77 Borrage parcelle marché couvert	2313	62	Tiers : SOC CLERGET JEAN GEOMETRE	2352,00 €
Engagement : 216 - OPAH SUBVENTION	20422	022	Tiers : ELARBAOUI Fatima	3000,00 €
Engagement : 219 - Agencement parking futur siege	2313	62	Tiers : SAS L AUBE	14548,56 €
Engagement : 228 - Fonds de concours investissement 2024 Acquisition et mise en place vide	2041412	020	Tiers : COMMUNE DE GROSNE	9440,00 €
Engagement : 229 - Fonds de concours investissement 2024 Aménagement voirie rue 11ème d	2041412	020	Tiers : COMMUNE DE JONCHERREY	28867,00 €
Engagement : 233 - OPAH SUBVENTION	20422	022	Tiers : SEGURA Edouarde	3000,00 €
Engagement : 237 - Viabilisation parcelle zone Popins à BEAUCOURT	2128	62	Tiers : SA CCST - Service des Eaux	11156,16 €
Engagement : 249 - Fonds de concours investissement 2024 Réfection toiture atelier commun	2041412	020	Tiers : COMMUNE DE VELLESCOT	3888,40 €
Engagement : 251 - Fonds de concours investissement 2024 Réfection 3 chemins ruraux VELL	2041412	020	Tiers : COMMUNE DE VELLESCOT	6417,25 €
Engagement : 255 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 7 Mnuiseries interieures bois	2313	020	Tiers : SAS L AUBE	588,80 €
Engagement : 256 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 10 Sol souple	2313	020	Tiers : SAS EURO SOL	2170,43 €
Engagement : 258 - Branchement Eau potable + terrassement POPINS	21531	62	Tiers : SA CCST - Service des Eaux	11056,16 €
Engagement : 259 - BC 84 raccordement enedis POPINS	21533	62	Tiers : SA ENEDIS	1406,88 €
Engagement : 260 - BC 78 dévolement réseau 34 Rue Frederic Japy Fontenelles cage escalier	2313	62	Tiers : SA GRDF	15991,67 €
Engagement : 261 - BC Remplacement menuiseries extérieures Fontenelles			Tiers : SAS BUREAU D ETUDE JACQUET	33464,40 €



Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

Mairie de Communes du Sud

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
	2313		62		33464,40 €
Engagement :	263 - Fonds de concours investissement 2023 Rénovation ext mairie et annexe B		020	Tiers : BREBOTTE	19000,00 €
	2041412				19000,00 €
Engagement :	269 - BC 95 Etude géotechniques marché couvert GRANDVILLARS		62	Tiers : SOC HYDROGEOTECHNIQUE EST	14400,00 €
	2313				14400,00 €
Engagement :	277 - 1PC agent télétravail +1PC Invité		020	Tiers : SAS PROXIBURO	2616,00 €
	21831				2616,00 €
Engagement :	280 - BC 98 Prestation SPS Remplacement menuiseries extérieures Fonteneilles		62	Tiers : SA SOCOTEC FRANCE	2010,00 €
	2313				2010,00 €
Engagement :	281 - BC 97 Contrôle technique remplacement des menuiseries extérieures Font		62	Tiers : SAS APAVE INFRASTRUCTURES ET C	2112,00 €
	2313				2112,00 €
Engagement :	282 - Fonds de concours investissement 2023 Travaux protection vitraux église		020	Tiers : COMMUNE DE FECHÉ L'ÉGLISE	2140,00 €
	2041412				2140,00 €
Engagement :	285 - Montage d'un mur CF 2H pour séparation des volumes Fonteneilles		62	Tiers : SAS L AUBE	18499,70 €
	2313				18499,70 €
Engagement :	287 - BC 04 2 PC (urbata+ecole musique)		311	Tiers : SAS PROXIBURO	2736,00 €
	21831				1368,00 €
	21831		518		1368,00 €
Engagement :	288 - BC 06 Diagnostic amiante Fonteneilles Beaucourt		62	Tiers : EURL SIBA	600,00 €
	2313				600,00 €
Engagement :	293 - Frais publication marche menuiseries extérieures Fonteneilles		62	Tiers : SA JOURNAUX OFFICIELS	864,00 €
	2313				864,00 €
Engagement :	295 - BC 09 Déplacement coffret gaz école musique Fonteneilles Beaucourt		62	Tiers : SAS G2T	987,05 €
	2313				987,05 €
Engagement :	296 - BC 10 CSPS Reflexion cage d'escalier Fonteneilles		62	Tiers : SAS APAVE EXPLOITATION FRANCE	1806,00 €
	2313				1806,00 €
Engagement :	306 - Fonds de concours investissement 2023 Eclairage chemin piétonnier rue L		020	Tiers : COMMUNE DE VELLESCOT	2820,01 €
	2041412				2820,01 €
Engagement :	314 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 3 Démolition			Tiers : SAS L AUBE	22751,04 €



Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le  
ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

Mairie  
Municipalité de Communes du Sud

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
2313		020		22751,04 €
Engagement : 322 - Fonds de concours Investissement 2022 Achat matériel COURTELEVANT		020	Tiers : COURTELEVANT MAIRIE	5240,70 €
2041411		020		5240,70 €
Engagement : 336 - MOE Réhabilitation bat brique nouveau siege CCST tranche 1		020	Tiers : SA SOLMON FRANCOIS	8767,36 €
2313		020		8767,36 €
Engagement : 353 - Création d'une cage d'ascenseur et escalier Fontenailles		62	Tiers : SARL ARPEN	8700,00 €
2313		62		8700,00 €
Engagement : 351 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : TCHINA Mohammed	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 352 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : SPRINGER Angelique	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 353 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : BOUTELLER Marc	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 358 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : PIERRAT MARCHAL Danielle	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 369 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : HADDAR Yazid	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 371 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : MOLITOR Nicole	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 372 - OPAH SUBVENTION PRIME ENERGIE		022	Tiers : MOLLE Noelle	3000,00 €
20422		022		3000,00 €
Engagement : 380 - MOE Aménagement parking covoiturage ZAC du Technoparc DELLE		62	Tiers : SAS BUREAU D ETUDE JACQUET	22089,60 €
2128		62		22089,60 €
Engagement : 398 - Démolition 10 place de la résistance Grandvillars		020	Tiers : SAS GRANVI LOC	1140,00 €
2313		020		1140,00 €
Engagement : 408 - BC 101 Travaux électriques démolition 10 place de la résistance GRANDVI		020	Tiers : SA ENEDIS	3577,09 €
2313		020		3577,09 €
Engagement : 409 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 1 Désamiantage		020	Tiers : SARL DFD DESAMIANTAGE	2520,00 €
2313		020		2520,00 €

## Etat des dépenses engagées non mandatées

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:09:03

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF

SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers :	Reste à réaliser
Engagement :	411 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 2 Terrassement, voirie, réseau		020	Tiers : SAS L AUBE	12612,46 €
	2313				12612,46 €
Engagement :	415 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 4 Couverture, zinguerie		020	Tiers : SAS L AUBE	345,14 €
	2313				345,14 €
Engagement :	416 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 5 Menuiserie		020	Tiers : SAS L AUBE	2603,99 €
	2313				2603,99 €
Engagement :	417 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 6 Serrurerie		020	Tiers : SAS L AUBE	69832,50 €
	2313				69832,50 €
Engagement :	419 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 8 Platerie, peinture		020	Tiers : SAS L AUBE	61144,32 €
	2313				61144,32 €
Engagement :	420 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 9 Carrelage		020	Tiers : SAS L AUBE	9833,27 €
	2313				9833,27 €
Engagement :	422 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 11 Faux Plafonds cloisons mo		020	Tiers : SAS L AUBE	6610,82 €
	2313				6610,82 €
Engagement :	423 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 12 Ascenseur		020	Tiers : SAS L AUBE	842,40 €
	2313				842,40 €
Engagement :	424 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 13 Electricité		020	Tiers : SAS L AUBE	5425,93 €
	2313				5425,93 €
Engagement :	425 - Réhabilitation du futur siège tranche 1 LOT 14 Chauffage, sanitaire		020	Tiers : SAS L AUBE	16728,93 €
	2313				16728,93 €
Engagement :	431 - Fonds de concours investissement 2024 Sécurisation RD13		020	Tiers : COM SURCE COMMUNE	5964,00 €
	2041412				5964,00 €
Engagement :	436 - Fonds de concours investissement 2024 Réhabilitation terrain tennis		020	Tiers : SOC COURCELLES MAIRIE	6185,00 €
	2041412				6185,00 €
Engagement :	440 - Fonds de concours investissement 2024 Fourniture et pose manteau chem		020	Tiers : SOC COURCELLES MAIRIE	787,10 €
	2041412				787,10 €
Engagement :	61 - RESERVATION 2 CELLULES MAISON DE SANTE DELLE		412	Tiers : SCCV LE PARC DE DERIVE	18158,36 €
	21321				18158,36 €
Engagement :	75 - OPAH SUBVENTION			Tiers : CHAGNOT Thierry	2500,00 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 090-249000241-20260430-2026\_04\_05A-BF



Communauté de Communes du Sud

Budget Général (60000) - 2025

### Etat des dépenses engagées non mandatées

27/01/2026 - 15:09:03

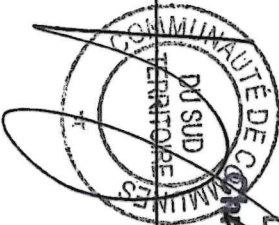
SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser
	20422		022	2500.00 €
	20422	79 - OPAH SUBVENTION	022	3000.00 €
	20422	99 - CT Réhabilitation bat brique nouveau siege CCST tranche 1	020	3000.00 €
	2313			282.60 €
			Tiers : SAS DEKRA AGENCE BFC	282.60 €
			Tiers : MOREY BESNIER Quentin Melissa	282.60 €

Le présent état est arrêté à la somme de :

793517.55 €

L'ordonnateur :

Le Président  
Christian RAFFO





Communauté de Communes du Sud  
 Yonne

## Etat des recettes certaines restant à émettre

Budget Général (60000) - 2025

27/01/2026 - 15:08:39

DA	Compte	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
Engagement : 10 -	Subvention création marché couvert	62	LE DEPARTEMENT	150000,00 €
	1313			150000,00 €
Engagement : 11 -	Subvention DETR Logiciel AAGV	554	ETAT	21389,25 €
	1311			21389,25 €
Engagement : 14 -	SUBVENTION Réhabilitation bat brique nouveau siege CCST tranche 1	62	EPIC CONSEIL DEPARTEMENTAL TER	200000,00 €
	1313			200000,00 €
Engagement : 17 -	Subvention au titre du Fonds Vert parking de covoiturage	020	ETAT	75000,00 €
	1311			75000,00 €
Engagement : 21 -	Subvention soutien à l'investissement nouveau siege CCST bat brique	62	REGION BOURGOGNE FRANCHE COM	66500,00 €
	13362			66500,00 €
Engagement : 22 -	Subvention Fonds vert réhabilitation futur siege	020	ETAT	159982,56 €
	1311			159982,56 €
Engagement : 30 -	Réhabilitation friche industr. Japy Fontenailles BEAUCOURT	62	ETAT	483553,00 €
	1311			483553,00 €

Le présent état est arrêté à la somme de : **1156424,81 €**  
 L'ordonnateur :  
**Le Président**  
**Christian RAYO**

